En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 19 FEVRIER 1947 — no 14

OBSERVATOIRE

Service civil

Au cours des dernières semaines, M. King annonçait la nomination de deux nouveaux sous-ministres; et de nouveau les positions échurent à deux Anglais: MM. Keenleyside et Bate.

Résultat: sur vingt et un sous-ministre on ne trouve pas un seul Canadien français; pas un seul. De par la grâce des autorités fédérales, notre représentation dans ce domaine se réduit à 0 sur 21.

Or ce n'est pas la première fois, ni le seul domaine où l'on nous traite en parents pauvres à Ottawa. A vrai dire, au cours des derniers vingt-cinq ans, et plus particulièrement à la faveur de la guerre, le gouvernement fédéral a semblé prendre grand soin d'éloigner de plus en plus les Canadiens français des postes de commande.

* * *

Statistiques de guerre

On n'a pas à remonter bien loin en arrière pour retrouver des statistiques intéressantes. Dans un communiqué du service de l'Information paru en 1941, nous relevons la liste détaillée des fonctionnaires fédéraux dans les divers organismes de guerre. Citons ici quelques statistiques montrant la proportion des Canadiens français détenant des emplois supérieurs:

Comité d'assurances: 0 sur 9;
Comité de protection: 0 sur 8;
Commission de la marine marchande: 0 sur 13;
Assurance-chômage: 2 sur 22;
Contrôle des industries en temps de guerre: 0 sur 9;
Contrôle du change étranger: 1 sur 39;
Commission des prix et du commerce: 2 sur 27;
Ravitaillement agricole: 1 sur 35.

Nous pourrions allonger cette liste de plusieurs autres exemples. Qu'un seul suffise: celui du ministère des Munitions et Approvisionnements, sous la direction de l'hon. C. D. Howe. On y verra que ce triste personnage n'a jamais gâté les Canadiens français. Dans ce ministère, en effet, nous n'avions que 3 représentants sur 71.

(suite à la page 8)

Dans le trou du Goffeur

C'est le Carême

Disons adieu au Mardi-Gras,
A la viande et aux gros repas,
Aux petites liqueurs, au chocolat,
Aux tourquières,. . . et cetera.
C'est le Carême, mes chers amis;
Il faut en prendre votre parti.
* * *
On remarque sur le calendrier,
Des petits poissons de papier:
Les mercredis, les vendredis,
Même parfois le samedi.
C'est le Carême. Et les poissons
Vous disent: "Lâchez les guertons!"
* * *
Les uns abandonnent le tabac,
Et jusqu'à Pâques ne fumeront pas;
Certains se privent de confiture,
D'autres se serrent la ceinture.
C'est le Carême. Ah! bondance!
Il faut bien faire pénitence.
* * *
Pour satisfaire notre fringale
Nous aurons un menu spécial:
Soupe aux pois et belle omelette,
Mais parfois rien que de la galette.
C'est le Carême! Pourquoi chiâler?
Vous ne pouvez rien y changer.
* * *
Heureusement, durant ces jours,
Le poisson vient à votre secours.
Sophronie n'a donc qu'à choisir,
Et dans sa poêle, le faire frire.
C'est le Carême. Et le poisson
Remplace les côtelettes de mouton.
* * *
Truite, morue, éperlan,
Sardine, anchois et hareng,
Cuisses de grenouilles, saumon,
Maquereau, sole, esturgeon.
C'est le Carême. Et même, au choix,
Vous avec le poisson du Lac Froid.
* * *
Vous pouvez faire bonne cuisine,
Avec autre chose que des sardines.
Comment? Rien de plus facile, batêche!
Servez-vous de vos agrès de pêche.
C'est le Carême! Allez pêcher,
Pour expier vos vieux péchés.
* * *
Sachez que les goffeurs eux-mêmes,
Bien souvent font leur carême.
On manque de grains dans nos trous.
On cherche en vain un peu partout.
C'est le Carême. Et l'on a faim,
Chez les goffeurs, comme les humains.

Le GOFFEUR

Un éditorial

Des yeux qui s'ouvrent

Cette fois, c'est un sénateur qui s'ouvre les yeux sur les avantages de pouvoir parler français. Plusieurs de nos compatriotes anglo-saxons voulaient bien jusqu'ici reconnaître à notre langue une haute valeur culturelle, mais ils refusaient d'en admettre l'utilité. Le petit cercle où ils tournaient en rond et qu'ils prenaient pour le globe terrestre, ne leur permettait pas d'en juger autrement.

Ils ont été forcés de changer d'opinion le jour où ils ont assisté à l'une des ces réunions, si fréquentes aujourd'hui, auxquelles prennent part des délégués de presque toutes les nations. Ils ont éprouvé alors une sorte de gêne, fille légitime de leur ignorance. Au milieu de gens instruits qui s'exprimaient en plusieurs langues, eux ne savaient que l'anglais. Cette gêne s'aggravait du fait qu'ils représentaient un pays officiellement bilingue.

Revenus dans leur pays, plusieurs ne se sont pas privés de dire tout haut leur sentiment. Ils encouragent aujourd'hui l'étude du français. Nous avons déjà cité quelques-uns de leurs témoignages. En voici un nouveau.

Dans son discours au sénat, le 5 février, M. W. L. Robertson s'est exprimé ainsi:

"Je vous avoue, honorables sénateurs, que je n'ai jamais tant regretté mon inhabilité à parler les deux langues officielles du Canada que pendant les réunions des Nations-Unies à New-York. Comme j'enviais notre chef distingué, M. Saint-Laurent, qui circulait avec tant d'aise parmi les délégués de toutes les nations! Je lui enviais non seulement sa connaissance du français, langue que comprenaient 99 p. 100 des délégués, mais aussi sa faculté de dire le mot poli, le bon mot, à l'occasion. . . A mes compatriotes de langue anglaise de la Chambre et du pays, je tiens à dire que si nous avons été trop paresseux ou trop indifférents pour acquérir la facilité de parler français nous-mêmes, faisons tout en notre pouvoir pour que nos enfants acquièrent cette faculté qui est d'un si grand avantage.

"Et à mes compatriotes de langue française, je tiens à dire ceci: incitez ceux avec qui vous entrez en contact à acquérir la facilité à parler l'anglais, mais suppliez-les de ne pas oublier le français par le fait même.

"La facilité à parler les deux langues constitue un grand avantage et c'est probablement l'un des éléments qui contribuent à donner au Canada une si haute réputation dans les conférences internationales."

Il ressort clairement de ce témoignage que nos compatriotes anglo-saxons qui travaillent à nous priver de notre langue, font une oeuvre antipatriotique, anticanadienne.

Nous en dirons autant de nos Canadiens français qui sont trop lâches pour parler leur langue et la conserver dans leur foyer.

L'étroitesse d'esprit, l'injustice, la lâcheté n'ont jamais rien édifié de bon. Souhaitons à nos unilingues endurcis d'assister aux conférences internationales. Seule la honte de leur ignorance pourra les changer.

S. P.

La politique internationale

Alliances militaires en marge des organismes internationaux

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

Les grandes puissances proclament leur confiance dans l'organisme des Nations unies pour maintenir la paix et assurer la sécurité dans le monde. Néanmoins, il est étonnant de constater avec quelle hâte elles s'empressent à conclure des alliances militaires en dehors des Nations unies

La France et l'Angleterre discutent actuellement une telle alliance. Les termes en seraient déjà acceptés en principe de part et d'autre. Les autorités britanniques ont décidé de n'en rien dévoiler jusqu'à ce que le traité soit prêt et accepté définitivement.

Cette décision fut prise dans le but d'éviter le mécontentement possible de la Russie. Celle-ci ne voit guère d'un bon oeil un tel projet. Comme si elle souffrait d'une manie collective de persécution, elle craint de voir se former un bloc occidental qui se dresserait devant elle en adversaire et même en ennemi. Moscou semble s'opposer non seulement à tout ce qui est contre la Russie, mais aussi à tout ce qui n'est pas soumis à la volonté soviétique.

Chaque fois que les pays occidentaux refusent des projets soviétiques, immédiatement ils sont accusés par les représentants du Kremlin de saboter la démocratie et la paix dans le monde. D'après Moscou, la paix n'est possible qu'aux conditions du Kremlin et dans la mesure où les autres pays voudront accepter la domination moscovite.

La Russie trouve suspect le projet d'une alliance franco-anglaise, mais elle réalise elle-même le même objectif en suivant des procédés beaucoup plus radicaux. Alors que la France et l'Angleterre s'unissent pour défendre leurs intérêts communs, tout en gardant leur propre autonomie, la Russie unit des pays voisins sous sa domination et soumet leur gouvernement à ses directives impérieuses. La Russie n'a pas besoin de pactes d'alliance avec les pays de l'Europe orientale. Gouvernés par des régimes communistes, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que celui de suivre servilement la Russie.

Canada et Etats-Unis

Le Canada entre dans ce mouvement

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

J.-R. Roy,
Legal, Alta

M. Blanchet,
Ballater, Alta

S.-J. Leduc,
Onoway, Alta

Mme Omer Chrétien,
Debden, Sask.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons

Le T.R.P. A. Boucher, o.m.i., s'embarquera sous peu à New-York, pour Rome, où il assistera au chapitre général de sa congrégation. Le R.P. G.-M. Latour, de Duck Lake, l'accompagne comme représentant de l'Alberta.

Service militaire obligatoire

Ottawa. — La guerre n'a pas encore été bannie du globe et il ne faut pas trop se fier aux Nations Unies pour apporter au monde une ère de paix et de confiance mutuelle, a déclaré le général H.-D.-G. Crerar, ancien commandant en chef des armées canadiennes outre-mer, au dîner annuel de l'Association canadienne de l'artillerie.

Le Canada, a-t-il dit, doit maintenir des forces suffisantes pour faire face à toute menace de guerre. Le général voit dans "l'instruction militaire universelle et obligatoire" en temps de paix le seul moyen pour le Canada de se préparer à rencontrer une agression. Il dit que si une guerre éclate entre le Canada et les Etats-Unis, le Dominion sera le théâtre des opérations à partir du début des hostilités.

Une autre conférence à Ottawa

Victoria. — Le gouvernement fédéral convoquera une autre conférence inter-gouvernementale pour discuter les problèmes de sécurité sociale et de travaux publics, a déclaré M. John Hart, premier ministre de la Colombie canadienne.

M. Hart a dit à la législature de sa province que M. King lui avait donné l'assurance qu'une telle conférence serait convoquée. Le premier ministre du Canada aurait dit à M. Hart qu'à l'heu- ont signé un accord est suffisant pour re actuelle, le nombre des provinces qui justifier la tenue d'une conférence au cours de laquelle on discuterait les programmes de sécurité sociale et de travaux publics, dont il est question dans le livre soumis à la conférence fédérale-provinciale de 1945.

Le récital de Claire Gagnier a remporté un brillant succès

Notre jeune artiste canadienne-française a charmé ses auditeurs. — Salle comble. — Plusieurs pièces françaises au programme.

Vendredi dernier, Edmonton avait le privilège d'entendre pour la première fois une jeune artiste canadienne-française du Québec, dans un récital donné à l'Université de l'Alberta. Mlle Claire Gagnier, soprano coloratura, âgée de 23 ans, a su charmer le vaste auditoire qui remplissait la salle "Convocation" de l'Université. Tout au début encore de sa carrière artistique, Mlle Gagnier est à se tailler une belle réputation, et tous les critiques lui prédisent un brillant avenir musical.

Dans son concert de vendredi dernier, Mlle Gagnier s'est révélée une artiste de première valeur. Elle a chanté avec aise et assurance les pièces les plus variées: arias, chansons classiques, lieders et chansons modernes.. Elle possède une voix riche, flexible et douce, qu'elle manie avec la plus grande sûreté. Il suffira à notre jeune compatriote un peu d'entraînement dans sa carrière pour qu'elle se classe parmi les vedettes de notre monde musical. Il faut ajouter que Mlle Gagnier possède la personnalité attrayante d'une grande artiste.

Le programme était le suivant: "O sleep why dost Thou leave me", de Handel; "I love thee", de Beethoven; "Deh vieni" (extrait du Mariage de Figaro) de Mozart; "Tes lèvres sont comme des roses", de Shumann; "Berceuse", de Brahms; "Le rossignol", d'Alabieff; "Sempre libera" (extrait de la Traviata) de Verdi; puis vinrent quatre pièces du compositeur Faure. Pour terminer Mlle Gagnier chanta: "Let my song fill your heart" de Charles; "The cunnin' little thing" de Hageman; "Variations sur un thème" par Proch et "Caro nome" (extrait de Rigoletto) de Verdi.

Rappelée plusieurs fois par les applaudissements de l'assistance, Mlle Gagnier termina son concert par le chant de l'Ave Maria, de Schubert.

Au piano d'accompagnement Mme R. MacKidd, qui seconda parfaitement la jeune artiste.

M. Gagnier est repartie, le soir même, pour continuer sa série de concerts dans d'autres villes du pays. Dans quelques mois, elle se rendra faire une tournée musicale en Amérique du sud.

La nécessité de la pénitence et de l'apostolat catholique

Chronique de l'A.C.F.A.

Bureau de direction

Les membres du Bureau de direction de l'A.C.F.A. ont tenu leur réunion régulière mensuelle mercredi dernier, le 12 février. Une quinzaine de membres étaient présents.

Journée d'A.C.F.A.

Nous sommes heureux d'ajouter le nom de la paroisse de St-François à la liste des paroisses qui ont tenu leur journée de l'Association. On trouvera les noms des généreux donateurs dans une autre colonne. Nous devons des félicitations toutes particulières à M. Henri P. Surette pour le grand dévouement qu'il a manifesté en cette occasion; nous félicitons de même tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de l'organisation. Il est à noter que la paroisse de St-François avait déjà contribué l'an dernier à l'association.

Les paroisses qui ont fait remise de leur contribution depuis janvier sont: Tangente, $40.00; Joussard, $15.00; Donnelly, $105.00; Peace River, $10.00; St-François, $31.37.

Il reste encore une dizaine de paroisses qui n'ont pas encore tenu "leur journée". Nous invitons tous nos compatriotes à faire généreusement leur part.

Service de Librairie

Nous sommes heureux d'annoncer que notre service de librairie prend chaque jour de plus en plus d'importance. Toutes les personnes qui ont l'occasion de visiter la librairie sont émerveillées du grand choix de volumes français que nous avons en vente. Il y a de quoi satisfaire tous les goûts, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus vieux.

Tous sont cordialement invités à se rendre à notre librairie, située dans l'édifice de la Survivance, 10010-109e rue.

Exposition agricole

L'A.C.F.A. prendra part, cette année encore, à la grande exposition agricole de Québec. On est à faire les premiers préparatifs d'organisation et tout laisse entrevoir un succès aussi grand, sinon meilleur, que l'an dernier. M. l'agronome J.-M. Fontaine nous prête son précieux concours pour la circonstance.

Raison de cette opposition russe

Berlin. — Une enquête officielle américaine dans Berlin révèle que les autorités soviétiques se sont opposées à la tenue d'élections municipales dans le but de perpétuer la domination communiste de la capitale par les fonctionnaires allemands désignés par les Russes.

Communisme chez les étudiants américains

Washington. — Les organisations communistes chez les étudiants américains seraient en pleine floraison et les autorités universitaires auraient été alertées. Les organes communistes disent que les universités américaines comptent au moins 63 chapitres de l'"American Youth for Democracy", mouvement affilié au parti communiste.

Satisfaits de l'entente

Washington. — Deux membres du Congrès se sont réjouis de la conclusion de l'entente en vertu de laquelle les Etats-Unis pourront utiliser les bases militaires, navales et aériennes du Canada.

Un ancien du "Jour" pris en défaut

Ottawa. — M. Jean-Marcel-Antoine LeBret, dont le nom véritable est Marcel Van Kalck, qui fut l'un des collaborateurs du "Jour", vient de perdre son certificat de naturalisation canadienne qu'il avait obtenu en 1941.

L'avis de révocation publié dans la Gazette Officielle comporte les explications de faits suivantes: M. LeBret (Marcel Van Kalck), alors résident de Montréal, obtint le 4 mars 1941, le certificat de naturalisation portant le numéro 184710 de la série 4, émis à Ottawa en conformité de la loi. Ce certificat est maintenant révoqué pour les raisons suivantes: Parce qu'il a été "obtenu sous de fausses représentations ou par fraude et par la dissimulation de faits matériels pour ne pas avoir révélé au moment de sa demande de naturalisation que son nom vrai et légal était Marcel Van Kalck".

Lettre pastorale de Son Excellence Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton

Mes biens chers frères dans le Christ,

Au moment où paraîtront ces lignes, une autre saison du carême sera arrivée, grâce à la miséricorde de Dieu. Elle nous fournira une autre occasion de commémorer de façon spéciale les souffrances endurées par le Christ pour nos péchés; une autre occasion d'expier nos péchés par la pénitence et la mortification et de nos préparer à recevoir les grâces surabondantes de la Rédemption. Le carême commence avec le mercredi des cendres, ainsi appelé à cause de la cérémonie au cours de laquelle on répand des cendres sur notre tête, pour nous rappeler que nous sommes poussière et que nous retournerons en poussière, comme il est écrit au troisième livre de la Genèse.

Le Carême nous prescrit le jeûne et l'abstinence plus que toute autre saison de l'année. Les règles suivantes serviront de guide dans cet archidiocèse:

1.—Tous les jours de la semaine sont des jours de jeûne. Il est permis de ne faire qu'un repas complet, les autres repas devant être plus petits qu'à l'ordinaire.

2.—Les personnes au-dessus de vingt et un ans et au-dessous de soixante ans doivent jeûner à moins d'en être exemptées pour de bonnes raisons, ou d'avoir reçu une dispense de l'autorité compétente.

3.—Les mercredis et vendredis sont des jours à la fois de jeûne et d'abstinence; de même le samedi des quatre-temps, le samedi saint jusqu'à midi. La viande n'est pas permise en ces jours, ni les nourritures provenant de la viande.

4.—Les personnes de santé débile ou engagés dans de durs travaux sont excusées de la loi du jeûne. Dans le doute on devrait consulter son pasteur ou son confesseur.

5.—La loi de l'abstinence oblige tous ceux qui ont atteint l'âge de sept ans, à moins qu'ils en soient dispensés pour de bonnes raisons.

6.—Les "mardis sans viande" peuvent être substitués aux mercredis, à la discrétion des pasteurs, mais non au mercredi des cendres.

Les rigueurs de notre climat et le fait que le carême revient annuellement au cours de l'hiver dispensent la plupart de la loi du jeûne, mais pas de la loi de l'abstinence. Nous devons cependant nous rappeler que nous sommes toujours tenus de faire pénitence pour nos péchés et les péchés du monde. L'exemption du jeûne, lequel, dans l'Ancien et le Nouveau Testament est regardé comme l'une des formes les plus méritoires de pénitence, n'en rend que plus pressante cette autre forme de mortification qu'est la correction de nos vices et le progrès dans la vie surnaturelle.

Nous sommes tous enclins à suivre l'esprit du temps et du milieu où nous vivons, et d'interpréter dans ce même esprit les lois et les enseignements de l'Eglise. Nous sommes façonnés par l'ambiance plus facilement et à un plus haut degré que nous ne le réalisons; et peu nombreux sont ceux qui résistent à la poussée de cet environnement. Mais nous connaissons assez les enseignements du Christ pour savoir jusqu'où notre milieu s'est éloigné de la voie qu'Il nous a tracée, non pas tant en reniant sa doctrine qu'en l'ignorant. Renier ses enseignements serait évidemment trop coupable, et les anges déchus nous tentent rarement de cette façon. L'indifférence envers Dieu et l'ignorance de ses préceptes s'avèrent plus efficaces, en flattant la conscience qu'aucun mal positif n'a été commis, et en même temps en amoindrissant la Foi dans l'âme plus que ne le ferait une dénégation formelle.

Nous avons bien peu d'amour du Christ dans nos coeurs, si nous nous rendons compte d'une telle situation sans nous en affliger et nous en inquiéter. Nous savons qu'il est le Fils de Dieu, le Créateur du monde, le Rédempteur de l'humanité, le fondateur de l'Eglise à laquelle nous appartenons, le Juge devant lequel nous devons comparaître à l'heure de notre mort. Nous montrerons

(suite à la page 8)

Notre pays devra-t-il prêter encore pour payer l'achat de ses produits?

Ottawa. — M. Graham F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada, a exprimé l'avis que "le Canada ne peut continuer indéfiniment à vendre à crédit sur les marchés d'outre-mer, alors qu'il accuse un grand déficit dans sa balance de commerce avec les Etats-Unis."

M. Towers a introduit cet avis dans son rapport annuel présenté au ministre des Finances, l'hon. D.-C. Abbott, sur les activités de cette institution bancaire qui appartient à la nation, et dans une interview antérieure à la déposition du rapport aux Communes.

Dans son rapport, le gouverneur de la Banque du Canada déclare que le facteur principal de la prospérité actuelle dans notre pays réside dans le haut niveau de nos exportations. Mais le rapport ajoute immédiatement ce qui suit: "Environ un tiers de nos exportations de 1946 ont été financées en vertu du programme canadien des crédits à l'exportation".

Cela signifie que les Canadiens ont payé eux-mêmes, en 1946, le tiers des marchandises vendues à l'étranger et que la prospérité actuelle n'est qu'une prospérité factice.

La Grande-Bretagne a utilisé durant l'année 1946 environ $600,000,000. à même son crédit d'un milliard et quart. Si la Grande-Bretagne continue d'épuiser ses crédits canadiens au même rythme, cela signifie que dans douze ou quinze mois le total du prêt-cadeau sera disparu.

Aux journalistes, M. Towers a déclaré: "Il y a un an, on croyait au Canada et aux Etats-Unis que l'entente du crédit serait suffisante pour la période de transition, fixée à cinq ans, jusqu'à 1951. D'autres, surtout en Angleterre, n'étaient pas de cet avis et ils estimaient les crédits anglo-américains insuffisants pour cette période de transition. Les opinions les plus générales, maintenant qu'une année est passée, sont à l'effet que le problème se présente encore et que les crédits ne pourront courir jusqu'à 1951".

Le gouverneur de la Banque du Canada n'a donné aucun indice sur la politique que le Canada devra suivre quand les crédits à l'Angleterre seront épuisés.

Dans son rapport, on lit toutefois l'avertissement suivant: "Le Canada ne peut continuer indéfiniment à vendre à crédit sur les marchés étrangers, alors que le pays accumule un déficit substantiel dans la balance de ses paiements aux Etats-Unis."

En fait, les observateurs politiques estiment que la dette du Canada envers les Etats-Unis augmente dans des proportions alarmantes. Interrogé sur la situation, M. Towers n'a donné aucun renseignement, signalant que ce problème relève du contrôle sur le change étranger.

De toutes façons, il est évident que le Canada se trouvera bientôt dans une position extrêmement difficile quand les crédits que nous avons consentis à la Grande-Bretagne seront épuisés trois ans avant l'échéance prévue, alors que le gouvernement canadien promettait aux producteurs canadiens un marché assuré pour cinq années, grâce au prêt à l'Angleterre. Durant la même période, la dette canadienne augmente avec les Etats-Unis et les réserves canadiennes en dollars américains sont réduits à presque rien, surtout parce que le Canada a cessé une foule d'exportations sur le marché américain pour faire porter tout l'effort de la production canadienne dans l'exportation au Royaume-Uni.

C'est exactement ce résultat qu'avaient prévu ceux qui, au Canada, s'opposaient au prêt-cadeau. Seulement, le résultat désastreux se présente trois ans plus tôt qu'on ne l'avait craint.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 10 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 19 FEVRIER 1947

Ils veulent l'immigration, mais...

Un journal anglais d'Edmonton commentait, ces jours derniers, une nouvelle parue dans "l'Action catholique", de Québec, annonçant la venue possible de 50,000 immigrants d'Europe. Le fait que cette nouvelle paraissait dans un journal catholique était plus que suffisant pour semer l'alarme chez nos concitoyens anglo-protestants. Tout de suite on y a vu une "conspiration papiste"; le quotidien anglais ne le dit pas ouvertement, mais on sent qu'il a peur d'une immigration catholique en Canada. Aussi trouve-t-il toutes sortes d'objections pour s'y opposer. Il faut prendre garde d'introduire des immigrants "qui ne sont pas désirables"; "le Canada n'est pas le melting-pot du monde"; "ce pays doit demeurer britannique"; "ce serait dangereux d'accepter des immigrants . . . dont le nombre renverserait (upset) ce principe essentiel"; "ce serait dangereux d'accepter, sans connaître leurs noms, des immigrants d'Europe si religieux soient-ils".

L'allusion est évidente. Ces "immigrants d'Europe" que les Anglo-Saxons redoutent, ce sont les immigrants catholiques: les Polonais, les Italiens, les Belges, les Français et autres. Nos concitoyens sont inquiets, car ils savent que les catholiques forment actuellement 45 pour cent de la population totale du Canada. Pour peu que des immigrants catholiques entrent au pays, les catholiques finiront vite par former la majorité en Canada. Voilà le danger imminent contre lequel les Anglo-Protestants luttent de toutes leurs forces par leurs journaux, leurs députés, leurs organisations, etc. Lorsqu'ils prêchent qu'il faut garder le Canada "britannique", cela veut dire qu'ils veulent un Canada "anglais et protestant". Ils ont peur de la "domination papiste". Pourtant cette "domination papiste" telle qu'on la trouve déjà dans Québec est beaucoup plus tolérable et juste que la "domination britannique" que les minorités catholiques et françaises doivent subir dans le reste du pays. Où trouve-t-on le "fair-play", la tolérance parfaite des minorités, sinon dans Québec, et dans Québec seulement? Mais passons.

La volte-face de nos concitoyens anglo-saxons est tout de même assez surprenante. Depuis des années ils nous ont prêché sans cesse l'immigration à outrance. Ils réclamaient des immigrants, des millions d'immigrants, pour développer les ressources du Canada. Depuis la guerre, ils ont réclamé encore l'immigration pour sauver les populations d'Europe. Au nom de la démocratie, plusieurs se sont opposés à la déportation des Japonais. Et voilà qu'au moment même où ils insistent pour faire ouvrir les portes du pays, ils usent d'une discrimination condamnable à l'égard de tous ceux qui ne seraient pas "britanniques" ou proches parents. Nos concitoyens veulent l'immigration, mais l'immigration à leur avantage: des immigrants qui pourront être facilement assimilés dans l'orbite anglo-protestant. Cela pose cependant un problème très grave pour eux. Le genre d'immigrants qu'ils veulent est plutôt restreint. L'Angleterre devrait être la source toute trouvée de cette immigration. Malheureusement l'Angleterre, de son côté, a besoin de tous ses bras; elle veut même importer chez elle quelques centaines de mille immigrants. Si elle est disposée à sacrifier quelques-uns des siens, ce seront ceux qui lui sont à charge: les indésirables. Rappelons-nous la déclaration que faisait l'an dernier M. Glen, lorsqu'il disait que le Canada avait dû déporter une quinzaine de mille sujets britanniques indésirables, émigrés chez nous. Veut-on recommencer l'expérience, pour le seul profit de mettre du stock anglais en Canada?

On veut garder le Canada "britannique". On oublie que le Canada n'est pas plus britannique que la Suisse n'est allemande. Le Canada est et demeurera un pays "officiellement bilingue". Plus que cela, l'élément anglais ne forme même pas la majorité absolue du pays. Et d'année en année, la situation se modifie au désavantage de l'élément britannique. Le fait est facile à expliquer; nos concitoyens anglo-protestants, pour contrebalancer la natalité de l'élément catholique et français, n'ont que le "birth control" et le divorce.

Nos concitoyens devraient donc ouvrir les yeux à la réalité. Au lieu de lutter inutilement pour faire du Canada un pays anglais et protestant, ils feraient bien d'en venir à une entente convenable avec l'élément catholique et français et de travailler avec lui, la main dans la main. Ils verront vite que le danger de "domination papiste" n'est qu'une vaine chimère. L'exemple du Québec nous en fournit la preuve incontestable. Au lieu de vouloir sauver leur position en faisant appel à une immigration, d'ailleurs impraticable, qu'ils fasse plutôt appel à leurs compatriotes catholiques et français, toujours prêts à collaborer, mais sur un pied d'égalité. Qu'ils le veuillent ou non, ils devront en venir là.

Quant aux Canadiens français, leur ambition n'est pas de noyer leurs concitoyens, ni de les dominer. Mais ils réclament cependant leur juste part dans la vie politique et économique du Canada. Ils sentent qu'ils sont partout chez eux au pays. Et partout, ils veulent y vivre librement. Nous avons fait plus que la moitié du chemin. Si les relations continuent à être tendues entre Canadiens, nos concitoyens anglo-protestants peuvent y remédier facilement: qu'ils abandonnent leur rêve de domination et qu'ils fassent l'autre moitié du chemin.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Haute finance, générosité ou bêtise?

L'ACTION CATHOLIQUE. — Pour pouvoir prêter aux Anglais des millions qu'ils ne nous rembourseront pas, le gouvernement emprunte aux Etats-Unis et impose ou taxe les contribuables. Sans doute, les Anglais achètent nos produits; mais que dirait-on d'un marchand qui emprunterait de son voisin pour prêter à son deuxième voisin afin que celui-ci puisse acheter sa marchandise? Et que dirait-ont de ce marchand si, pour comble de "générosité", il se serrait la ceinture afin de pouvoir fournir à son acheteur plus de marchandises?

Je sais bien que les "experts" qui gouvernent le pays vont échafauder de magnifiques théories pour démontrer que leur politique de prêt-cadeau en est une de haute finance; mais les profanes contribuables se demandent de plus en plus où nous mènent ces théories que l'on jugerait insensées si elles étaient appliquées par les individus.

Nous voulons apporter la meilleure volonté du monde à examiner les motifs qu'invoquent nos gouvernants pour expliquer leurs prêts non remboursables; mais si on ne peut fournir de nouvelles explications plus lumineuses lors du prochain cadeau, force nous sera de crier: casse-cou!

Les Canadiens sont disposés à faire la charité aux pauvres. Qu'on sacrifie des millions pour venir en aide aux populations qui crèvent de faim en Europe et en Asie, voilà qui se justifiera au point de vue humanitaire, pourvu qu'on prenne les moyens de rendre ces dons à leur véritable destination. Mais faire des dettes chez nos voisins pour faire des cadeaux à l'Angleterre plus riche que le Canada, et se serrer la ceinture pour faire manger les Anglais mieux que nous, voilà qui n'est pas facile à défendre devant l'opinion publique et le gros bon sens.

Nous préférons l'opinion de Rome

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE. — Pour des catholiques, aucune opinion ne saurait être plus juste et plus saine que celle du Souverain Pontife, en matière d'éducation et d'enseignement. Dans son Encyclique sur l'éducation chrétienne de la Jeunesse, le grand Pape Pie XI, de regrettée mémoire, écrivait il y a quelques années:

"La fréquentation des écoles non catholiques ou neutres, ou mixtes (à savoir celles qui s'ouvent sans distinction), doit être interdite aux enfants catholiques; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire, dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties. Il ne peut donc même être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable si elle est unique et obligatoire pour tous), où l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques, en commun avec les élèves non-catholiques."

Entre les directives du Pape et les abracadabrantes niaiseries de certains esprits brouillons, hommes gonflés d'orgueil et non de science, il n'y a pas à hésiter.

Bonne et mauvaise chose

LE DROIT. — Il y a un rapprochement curieux à faire entre le fédéralisme, tel que le gouvernement canadien l'entend pour le Canada, et le fédéralisme qu'il propose pour l'Allemagne. Au Canada, le gouvernement canadien demande, pour l'autorité centrale, les plus grands pouvoirs et n'en laisse que très peu aux provinces. Pour l'Allemagne, le gouvernement canadien propose des Etats forts et ne veut laisser à l'autorité centrale que le moins possible de pouvoirs. En d'autres termes, la centralisation est une bonne chose pour le Canada, mais c'est une mauvaise chose pour l'Allemagne.

Notre étrange commerce

TERRE DE CHEZ-NOUS. — Sous forme de fromage, le lait produit au Canada est expédié en Angleterre et il n'en reste pas assez au pays pour produire tout le beurre dont les Canadiens auraient besoin. Pour régler ce problème, l'Angleterre consent à nous céder du beurre de Nouvelle-Zélande. . . Ce jeu commercial ne semble-t-il pas un peu curieux?

Passons à un autre cas. Le Canada produit assez de papier pour publier dix fois plus de journaux qu'il n'en a actuellement sur son vaste territoire. Qu'arrive-t-il? Notre papier est expédié vers les Etats-Unis. Il nous revient dans les journaux, les magazines et les feuillets de publicité américains. Cependant, les publications canadiennes bataillent et, pas toujours avec succès, pour obtenir un produit si généreusement dépensé outre-frontière. Des journaux canadiens, — et c'est présentement le cas de la "Terre de Chez Nous" — doivent publier moins de pages que nécessaire afin de satisfaire aux règles d'un rationnement factice. Est-ce que les Etats-Unis ne pourraient pas, à leur tour, nous céder leur provision de papier des pays scandinaves, par exemple? . . . Des problèmes comme ceux-là ne semblent pas pouvoir se régler, en effet, sans le concours de Londres ou de Washington.

D. BEAUDIN

Le curé d'Ars est un jour complimenté d'avoir eu si jeune le goût du sacerdoce. "Après Dieu, répondit-il, je le dois à ma mère. Elle était si bonne! La vertu passe facilement du coeur des mères dans le coeur des enfants. Jamais l'enfant qui a le bonheur d'avoir une bonne mère ne devrait penser à elle sans pleurer".

Le carême nécessaire à tous

L'esprit du carême

Bien faire son carême, c'est accomplir d'abord les oeuvres que Notre-Seigneur et l'Eglise attendent de chacun de nous, mais c'est surtout les accomplir avec l'intention requise. On croit trop facilement que la hâte fiévreuse de notre temps, que les santés à bout de nerfs de notre époque ne peuvent être soumises à la discipline ecclésiastique du carême. Prenons garde: la main de Dieu pourrait s'appesantir encore longtemps sur nous. Tous ne peuvent jeûner, mais tous peuvent faire pénitence. Tous ne peuvent faire de larges aumônes, mais tous peuvent prier.

Profitons de ces jours pour retrouver l'esprit vrai du carême. Ne craignons pas d'aborder les lectures sérieuses, les lectures méditées. Lecture sérieuse n'est pas l'équivalent de lecture ennuyeuse.

Il suffit d'un seul livre pour apprendre l'esprit vrai du carême, c'est le missel, c'est le livre de messe. Les invitations se font pressantes d'assister à la messe chaque matin pendant le carême. Beaucoup répondront à cette invitation; le devoir d'état en appellera un grand nombre au travail; combien, sans raisons valables, laisseront se perdre l'invitation, comme "la voix qui crie dans le désert". On n'aura peut-être pas le temps d'assister à la messe, mais qui ne pourrait trouver quelques instants pour ouvrir son livre de messe et apprendre à faire "son" carême ?

L'Eglise nous propose pour chaque jour du carême une messe spéciale composée avec un très grand soin. Au cours de ces messes, le drame de la Passion s'esquisse sous nos yeux, le complot s'organise et se développe jusqu'à la consommation du déicide du Vendredi Saint. L'ensemble des oraisons, la lecture des épîtres et des évangiles évoque la figure de Jésus, modèle de la pénitence et de la souffrance volontaires.

Bien lire les messes du carême, les méditer, les prier, c'est s'unir au Coeur sacré du Christ brisé, anéanti par les souffrances physiques et morales que lui infligent les péchés du monde.

Autrefois, l'Eglise complétait l'instruction de ses catéchumènes pendant le carême; les pénitents publics se préparaient à recevoir la réconciliation du Jeudi Saint. Les prières et les textes liturgiques sont donc choisis pour faire comprendre la grandeur du bienfait du baptême. Ils inspirent aussi la confiance dans la miséricorde.

Relisons, par exemple, les trois premières messes du carême. Elles résument parfaitement les trois grands devoirs du chrétien à ce moment de l'année: jeûner, prier, faire l'aumône.

Jours de jeûne

Le seul mot de carême est à lui seul bien significatif. Nos ancêtres écrivaient: quarésie, quaresme, du mot latin "quadragesima" qui désignait le quarantième jour avant Pâques ou le premier dimanche du carême. Dans l'Ecriture Sainte, le nombre quarante est le symbole de l'affliction et de la pénitence. Le châtiment du déluge dure quarante jours; les Hébreux punis errent pendant quarante ans dans le désert; la ruine de Jérusalem suit un siège de quarante jours; Moïse et Elie se préparent par un jeûne de quarante jours à voir le Seigneur. Avant d'entreprendre sa vie publique. Jésus jeûne pendant quarante jours et quarante nuits.

Dès le temps des Apôtres, semble-t-il, les chrétiens ont voulu eux aussi consacrer chaque année quarante jours à la prière et à la pénitence. Cet esprit de pénitence est clairement énoncé dès le Mercredi des Cendres. L'idée de cendre se joint d'elle-même à l'idée de pénitence. Ces rameaux bénits que la flamme pulvérise ressemblent aux âmes que le feu purifiera par les flammes du purgatoire, à moins que le jeûne, la prière et l'aumône ne leur obtiennent d'avance l'entrée du ciel..

Le prophète Joël avait dit aux Ninivites: "Changeons de vêtements, couvrons-nous de cendre et du cilice, jeûnons et pleurons devant le Seigneur; car notre Dieu tout miséricordieux est prêt à nous remettre nos péchés." Autrefois, les pénitents publics se faisaient couvrir la tête de cendres avant d'entreprendre les pénitences du carême. Des âmes pieuses se joignaient au cortège des pénitents et recevaient les cendres, soit en signe d'humilité, soit pour encourager les pénitents dans leurs épreuves. Peu à peu, les pénitences publiques sont disparues, mais la cérémonie des cendres est restée pour rappelér que le Seigneur pardonne aux humbles et résiste aux superbes: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière."

Ce n'est pas tout de jeûner, il faut le faire dans l'esprit d'humilité et de joie conseillés par Notre-Seigneur: "Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste comme des hypocrites. Lorsque tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, afin de ne pas faire voir aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est présent dans le secret; et ton Père qui voit dans le secret, te le rendra." (Matth. VI, 16.)

La Préface du Carême indique les bons effets du jeûne corporel: "il comprime les vices, élève l'âme et nous accorde la force et la récompense".

Pendant le carême, tout parle de pénitence. Plus de "Gloria in excelsis Deo", plus d'"alleluia". Les prêtres revêtent les vêtements violets, le diacre et le sous-diacre ne portent plus la dalmatique et la tunique, symboles de joie. Les orgues accompagnent des chants lents et tristes, les autels sont dépouillés de leurs fleurs. Tout parle du dépouillement des choses de la terre, indispensable pour assurer les joies du ciel.

Jours de prière

La pénitence corporelle ne vaudra que dans la mesure où elle sera vivifiée par l'esprit de prière. Pour que la mortification et le jeûne durent pendant tout le carême, il faudra que la prière obtienne de Dieu le courage nécessaire pour mener cette vie mortifiée qui obtiendra le pardon des péchés, la guérison des âmes et la vie éternelle.

Non seulement Dieu entend la prière, mais il l'exauce. Le roi Ezéchias était malade pour mourir. Le prophète Amos vient le trouver de la part du Seigneur et lui commande de mettre ordre à ses affaires. Ezéchias se prit à pleurer et à prier; sa prière toucha tellement le coeur de Dieu qu'il lui envoya un second prophète, Isaïe, pour lui dire: "J'ai entendu ta prière et j'ai vu tes larmes; j'ajouterai encore quinze années à tes jours."

Le centurion de l'évangile ne pouvait se résigner à voir souffrir son serviteur, il accourut vers Jésus et lui dit: "Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri." Jésus fut tellement ému de cette prière humble et confiante, qu'il fit d'abord un éloge public de la foi du centurion puis lui dit: "Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru."

Si le Seigneur fait tant de cas de la guérison des corps, avec quelle bonté n'accueillera-t-il pas les demandes qui lui seront faites pour obtenir la guérison des âmes: "Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, afin que châtié par de justes pénitences il trouve son repos en votre miséricorde."

Jours d'aumône

Aux jeûnes et aux prières, l'Eglise demande d'ajouter les aumônes. Les oeuvres extérieures de pénitence: la prière, le jeûne et l'aumône, n'auront de valeur aux yeux de Dieu que si elles sont accompagnées de l'esprit de sacrifice intérieur qui se manifestera par les oeuvres de miséricorde pratiquées à l'égard du prochain.

Il faut absolument que les sentiments intérieurs correspondent aux gestes extérieurs de pénitence. Il arrive souvent, hélas! que les sentiments intérieurs ne correspondent pas aux sentiments extérieurs. C'est ce qui est arrivé au peuple choisi: "Pourquoi avons-nous jeûné et ne l'avez-vous pas regardé? Pourquoi avons-nous humilié nos âmes et ne l'avez-vous pas su?" Le Seigneur reproche à son peuple de s'être recherché lui-même dans ses bonnes oeuvres. "Le jeûne que j'approuve est celui-ci: détache les chaînes de l'impiété, décharge les fardeaux accablants, renvoie libres ceux qui sont opprimés, et brise tout fardeau; partage ton pain avec celui qui a faim et fais entrer dans ta maison les pauvres et ceux qui n'ont pas d'asile; lorsque tu verras un homme nu, couvre-le, et ne méprise pas ta propre chair. Alors, tu invoqueras, et le Seigneur t'exaucera; tu crieras et il dira: Me voici, car je suis miséricordieux moi, le Seigneur votre Dieu."

Notre-Seigneur précise avec quelle joie doivent s'accomplir ces oeuvres de charité envers le prochain: "Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues pour être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache point ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra."

C'est cet esprit de charité évangélique que l'Eglise veut pour nous quand elle nous fait demander: Répandez, Seigneur, en nous, votre esprit de charité afin que nous rassasiant d'un même pain céleste vous nous unissiez dans votre amour."

Jours de pardon

La pénitence, les prières et les aumônes du carême nous obtiendront le pardon de nos fautes. L'Eglise a choisi avec soin ces pratiques, elle veut que tous prennent part au carême.

Les pénitences du carême aideront aussi à passer courageusement à travers

(suite à la page 3)

Conseils d'hygiène

Quand manger

Les repas pris à des heures irrégulières ne conviennent pas, déclarent le ministère de la Santé. L'horaire des repas compte autant que la nourriture. Au dire des médecins, il faut prendre ses repas à des heures convenables et raisonnables. L'appareil digestif, comme toute autre partie du corps, fonctionne mieux s'il bénéficie d'un horaire régulier.

* * *

La variété à table

Pour accroître la saveur et la variété des repas, le ministère de la Santé nous engage à remplacer les autres viandes, peut-être plus rares et plus coûteuses, par du foie, des rognons, du coeur, de la langue et du ris de veau. Ces dernières abondent toutes en vitamine essentielle A et en fer, et contribuent à la santé des yeux et à la richesse du sang.

* * *

Les aliments trop cuits

Une cuisson défectueuse peut priver les aliments, les légumes surtout, de leurs principes vivifiants. Le ministère de la Santé recommande, par exemple, de faire cuire les pommes de terre avec la pelure. Ainsi, les minéraux et les vitamines essentiels ne se perdent pas dans l'eau de cuisson.

* * *

Combinaisons d'aliments

Les hygiénistes alimentaires signalent que le lait lui-même n'est pas un aliment indépendant parfait et recommandent de faire entrer dans le régime des comestibles comme le lait, les fruits, les légumes, les céréales, le pain, la viande ou le poisson, si bien que le repas fournisse tous les aliments essentiels à la santé.

ROMAN

LES FEUX S'ANIMENT

par Jean BLANCHET

(Suite)

Notre unité, relevée par des troupes fraiches, était revenue de la linge de feu au cours de la soirée. J'étais fatigué, énervé par le bruit des explosions, des éclatements d'obus qui me résonnaient sans cesse dans les oreilles. En dépit de ma lassitude, de mon épuisement j'ai tenu à passer la veillée avec Ti-Gus, car je lisais dans ses yeux comme une sorte de besoin qu'il avait de sentir la présence d'un être humain, d'un ami avec lequel il pouvait s'entretenir jusqu'à l'heure angoissante du départ.

Durant cette nuit d'attente nous avons causé longuement. On eût dit qu'Auguste avait le pressentiment qu'il ne reviendrait pas vivant de cette expédition. Lui, d'ordinaire si enjoué, avait pris, tout à coup, un air sérieux et grave. Et, assis à mes côtés, fumant des cigarettes, il s'épanchait en confidences de toutes sortes. J'avais déjà eu avec lui, au cours de notre période d'entraînement et de notre séjour en Angleterre de nombreux entretiens. Mais celui du 12 juillet revêtait un caractère de cordialité exceptionnelle et de profonde émotion.

D'une voix calme et basse il m'apprit toute l'inquiétude, la peine qu'il ressentait de vous avoir laissé, seuls, en arrière, à l'heure où vous en aviez peut-être le plus besoin. Il me parlait de la terre, des bêtes, des travaux agricoles; la nostalgie semblait s'emparer de son coeur. On aurait cru qu'il avait un certain remords d'avoir quitté la ferme. Mais, en réalité, ce n'était que des souvenirs qu'il évoquait. Il me confia là-dessus: "Je n'ai pas le coeur d'écrire ce soir, j'ai peur de pleurer sur la lettre; si jamais tu retournes au pays, Marcel, fais savoir à mon père que je suis parti pour lui permettre de garder sa terre!"

—Il a dit ça, bredouilla Morin.

—Oui, ce sont ses propres paroles. Et il continua en ces termes: "J'ai voulu tout simplement donner le faible appui de mon épaule pour libérer de leurs chaine des peuples tenus dans l'esclavage."

Monsieur Morin, l'appel du clairon fut pour Auguste, comme pour tant d'autres, la voix de la nation qui ordonnait à ses fils de se lever, de s'armer pour défendre un patrimoine de traditions et de libertés. Avec un noble courage il a répondu à ce cri de ralliement.

Vers une heure et demie l'officier rassembla ses hommes pour leur donner les instructions essentielles à la réussite de l'assaut. Il passa près de mon compagnon et lui demanda:

—Soldat Morin, êtes-vous prêt?

—Oui mon lieutenant, murmura Auguste. Il se redressa et me serra la main. J'essayais de le convaincre qu'il ne courait pas nécessairement vers la mort, que d'autres étaient revenus sains et saufs de semblables attaques. Il ne m'entendait pas. Il allait partir quand, se retournant soudain, il fouilla dans sa poche et me tendit une enveloppe.

—Veux-tu me rendre service? s'informa-t-il.

—Certainemnt, répondis-je.

—Tâche de faire parvenir cette lettte à destination. C'est peut-être la dernière que je lui écris; merci Marcel.

Il eut un sourire étrange, me tapa sur l'épaule et, au pas de course rejoignit le peloton de commandos qui s'organisait dans l'ombre de la route.

Je ne l'ai point revu.

Un de ses compagnons d'armes m'apprit, le lendemain, que votre garçon était tombé en héros, fauché par la mitraille, tout près de l'objectif. Il fut cité à l'ordre du jour pour son audace et son intrépidité en face de l'ennemi.

Thérèse cherchait en vain à refouler ses larmes; le visage contre la table et le front appuyé sur son bras elle pleurait son frère aîné dont Marcel venait de raconter les exploits. Morin sentait son coeur se comprimer comme au jour où il ouvrit le télégramme lui annonçant la disparition de son fils. Il ne voulut point extérioriser ses sentiments d'affliction devant le fils de Charles Durette. Il demeura muet, insensible, tenant dans sa main pendante et calleuse une pipe éteinte.

Marcel se leva.

—Je ne suis pas venu vous retourner le fer dans la plaie, expliqua-t-il d'une voix émue. J'avais une mission à accomplir — c'est fait, au moins en partie.

—En partie, s'informa Morin?

—Oui.

Le soldat se dirigea vers l'extrémité de la table et offrit à Thérèse une enveloppe froissée, tachée de boue et de sang.

—C'est la lettre que ton frère m'a remise en me quittant le soir du 12 juillet, expliqua-t-il. L'enveloppe est passablement détériorée; ça se comprend. Le surlendemain de l'attaque des commandos à Caen, je fus blessé gravement. J'avais encore la lettre dans ma poche; elle a connu, elle aussi, la fumée, l'âcre odeur des combats. Il m'eut été possible de te l'envoyer pendant ma convalescence à l'hôpital, mais quand j'ai su que je reviendrais à Ste-Luce, j'ai préféré te l'apporter moi-même; je suis certain maintenant que la lettre d'Auguste a atteint sa destinataire.

La jeune fille prit la missive, la palpa un moment entre ses doigts et, le coeur gonflé de peine, éclata en sanglots.

Durette se rendit à la porte et décrocha son chapeau. Victor Morin était debout. Il ne parla point, mais, dans son visage froncé et pâle, s'imprégnait toute l'amertume de son âme. Avant de sortir, Marcel, les yeux rivés sur son chapeau qu'il frappait à petits coups réguliers contre sa cuisse, dit de nouveau:

—Vous m'excuserez de vous rappeler ces tristes souvenirs. C'était mon devoir. Et soyez assurés d'une chose: le sacrifice de Ti-Gus est un des plus nobles qui soient. Son sang ne sera pas versé inutilement. Comme celui des milliers d'autres soldats, fracassés, mutilés, blessés dans leur chair, il contribuera à hâter la victoire qui s'annonce à l'horizon et à assurer une paix stable pour l'humanité. Soyez fiers de lui!

Au moment où il ouvrit la porte, il entendit Morin murmurer avec difficulté comme si sa gorge se contractait:

—Merci, Durette.

Ces mots résonnèrent-ils dans l'oreille du soldat comme le prélude d'une réconciilation prochaine entre les deux familles? Il osait l'espérer. Quoiqu'il en fût, c'étaient les premières paroles bienveillantes que Morin adressait à un membre de la famille Durette. Etaient-elles sincères, ou simplement dictées sous le coup d'une vive émotion? Un homme seul le savait.

Le cultivateur suivit du regard le soldat qui s'en allait sur la route dans les dernières clartés du jour. Il quitta la fenêtre et s'approcha de sa fille. Thérèse s'essuya les yeux rougis par les larmes. Il lui enlaça les épaules de ses bras vigoureux et la serra contre sa poitrine où, pour la première fois, la jeune fermière sentit les palpitations prononcées et irrégulières d'un coeur paternel.

Morin appuya sa joue contre la tête de sa fille et se tint quelques instants dans cette position. Il était encore trop impressionné par le récit de Durette pour dire quoi que ce fût. Il pensait à ceux qui étaient partis: à cette vaillante paysanne qu'il avait choisie pour épouse, bonne comme du pain, et qui, pendant vingt-trois ans, avait été la fidèle compagne de sa vie; à ce fils, mort à Caen en se couvrant de gloire; à cet autre garçon actuellement aux études, qui lui aussi viendrait un jour à se choisir une carrière, à forger sa vie et à quitter peut-être la terre paternelle.

Mais Thérèse était là. Le fermier trouvait dans la seule présence de cette créature de son sang une consolation, un soulagement. Et, à la pensée qu'elle pouvait partir à son tour, il l'étreignit avec une telle force que la jeune fille faillit pousser un cri de douleur. Surprise, elle leva la tête pour envisager son père: elle vit une larme couler sur la joue de Victor Morin. Elle comprit qu'il était en proie à une grande souffrance. Se dégageant de son étreinte, elle l'embrassa tendrement et chercha à le consoler:

—Ne pleurez pas, père, dit-elle, la Providence a ses vues. Tout s'arrangera pour le mieux, vous allez voir.

Le cultivateur passa ses gros doigts dans ses cheveux en brosse, eut un long soupir et se rendit à la garde-robe où il revêtit ses salopettes.

C'était déjà l'heure du bardas.

* * *

Pendant que le père s'occupait de la traite des vaches, la jeune paysanne mit le couvert pour le repas du soir. Quand tout fut prêt elle se reposa sur une chaise près de la lampe et profita de ces quelques instants de répit pour lire la lettre de son frère.

Elle déchira l'extrémité de l'enveloppe, en sortit délicatement une feuille de papier mince de couleur gris pâle. Elle la déplia et lut à mi-voix.

Chère Thérèse.

"Quelques mots pour te donner de mes nouvelles. Comme tu l'as appris par la radio et les journaux mon régiment a débarqué en France au cours de l'été.

Les paysans normands nous accueillent en libérateurs. Ils sont heureux surtout de rencontrer les soldats canadiens-français. J'ai jasé avec un vieux laboureur l'autre jour et il m'a raconté certains actes de brigandage perpétrés par les Allemands dans ce petit village de Normandie. L'agriculture française est démembrée par quatre années d'occupation boche. Il faudra plusieurs années pour la rétablir et la ramener à des conditions normales.

Comptez-vous chanceux, au Canada, de n'avoir pas connu les atrocités de la guerre brutale et l'infamie d'une longue servitude.

Je ne t'apprendrai rien, Thérèse, en te disant que je suis sur la ligne de feu. Ma vie est exposée à chaque instant du jour et de la nuit. Je ne sais pas ce que l'avenir me réserve. Je suis prêt à tout.

Depuis que nous avons traversé la Manche, je rencontre Marcel Durette plus souvent que dans le passé. Nous appartenons au même régiment mais pas au même bataillon. Il arrive que nos compagnies luttent et sont relevées ensemble. C'est alors, aux heures de repos, que nous nous voyons.

Marcel me parle de toi à tout propos et s'informe de ta santé chaque fois que je reçois une lettre de Ste-Luce. La semaine dernière il m'a confié un secret qu'il voulait garder pour lui seul. Je ne devrais pas te le dévoiler mais, après réflexion, j'ai pensé qu'il vaudrait mieux que tu en fusses au courant.

Durette t'aime, Thérèse, de tout son coeur. Et, s'il s'est enrôlé, c'est uniquement à cause de son amour pour toi".

Thérèse Morin, consternée, interrompit sa lecture. Elle cherchait à deviner le sens de la dernière phrase. Elle regarda les lignes suivantes.

"Il comprenait que la sourde hostilité qui existe entre nos deux familles ne pouvait que s'aggraver s'il entreprenait de te faire ouvertement la cour. Et il croyait que, pour le moment, la meilleure façon de résoudre le problème était de s'éloigner et de servir son pays sous les armes. A mon point de vue il n'a pas eu tort.

Je termine en te souhaitant bonne santé et bonne chance. Présente mes salutations à papa. Si tu me réponds envoie ta lettre encore à la même adresse. En Angleterre on s'occupera de la faire suivre. Ne m'oublie pas dans tes prières. Bonjour Thérèse!

Ton frère

Auguste.

La jeune fille relut les derniers paragraphes pour en mieux assimiler le contenu. Ayant achevé la lecture elle replia la lettre et l'introduisit dans l'enveloppe qu'elle porta pieusement à ses lèvres. On eût dit que dans ce baiser, elle voulait vénérer à la fois et la mémoire de son frère et le courage de celui qui ne cessait de lui manifester un amour sincère. Puis elle se leva et plaça la lettre sur la coniche près de l'horloge.

Morin entra, portant deux chaudières vides. Il les déposa par terre près de l'évier, enleva son costume de travail et fit sa toilette avant de se mettre à table.

On soupa en silence.

Une sorte d'abattement profond que connaissent parfois ceux qui sont affligés par les deuils et les épreuves de l'existence, s'était emparé de ces deux êtres.

Mais au cours du repas dont le calme était favorable à la rêverie, dans l'âme de Thérèse Morin, un nouvel espoir venait d'éclore. Et, en face de son père, qui détestait les Durette, elle recelait au fond de son coeur de paysanne une flamme qui s'animait de plus en plus pour Marcel, le blessé de Caen.

(à suivre)

VEGREVILLE

Lundi de la semaine dernière, nous étions tous très heureux de voir l'un de nos compatriotes élus au Conseil de ville, dans la personne de M. Jos. Dubuc. Il y avait trois candidats pour deux positions et le résultat du vote fut comme suit: M. Laing (réélu) 542, M. Jos. Dubuc (nouveau conseiller) 515, et M. Pawliuk qui cherchait réélection, 237.

M. Dubuc vient d'établir un précédent à Vegreville en ce qu'il est le premier Canadien français à faire partie du Conseil, et aussi l'homme le plus jeune, (parmi les groupes de différentes langues), à détenir cette position. Il n'a que 36 ans.

Nos félicitations à cet excellent jeune citoyen canadien-français, et nos meilleurs voeux de succès.

Un citoyen de Vegreville.

Grassland

Notre petit village est encore une fois revêtu de son beau manteau blanc et les épinettes n'en sont que plus visibles. Votre correspondant se réveille de sa léthargie comme l'ours qui sort de son trou, après un hiver des plus durs; au moins le bois de chauffage ne manquait pas ici.

* * *

Visiteurs

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous Mme Brandon, de Souris, Man., en visite chez sa fille notre garde-malade Mlle Brandon.

En visite chez M. Roméo Hurtubise, le Dr Bissonnette et sa dame de St-Paul, Alta.

Nos malades

Notre garde-malade Mlle Brandon transportait une de ses patientes Mme Doug. Caverley senior à un des hôpitaux d'Edmonton la semaine dernière.

Le bélier mécanique de M. Steed est à défricher aux alentours de Grassland.

Journée d'A.C.F.A.

Paroisse Saint-François Edmonton-nord

Ont donné $5.00

R.P. Alphonse Laboissière, sup., o.f.m.; l'hon. M. Lucien Maynard.

M. Charles Paradis: $1.25.

Ont donné $1.00

M. Arthur-F. Baril; Mme Alma Beaulieu; Mme Marie Boiduc; Mlle M. Louise Brugeyroux; MM. Henri Bolduc, Damase Bouvier, Pierre Charbonneau, E. Couture, Adélard Dupuis, Pierre Dupuis, Albert Gaumont, Louis Marchand, Wilfrid Paradis, N.-Charles Potvin. Etienne Provençal, Henri-P. Surette, Albert Voghell, L. Philippe.

Ont donné moins de $1.00

Mlles Thérèse et Simonne Surette, $0.50; M. Benoit Gagné, $0.50; M. Euclide Paradis, élève du grade 5, $0.50; Mme Alice L'Heureux, $0.25; Mlles Rita Paradis et Thérèse L'Heureux, élèves du grade 5, $0.27; M. Etienne Renaud, $0.10.

Total: $31.37.

MORINVILLE

Nous avons enterré le 14 de ce mois l'un de nos vieux paroissiens dans la personne de M. Alexandre Caouette. Le cher homme avait passé près de 35 ans dans la paroisse et bien qu'il demeurât à Edmonton depuis un an, il voulut dormir son dernier sommeil dans le vieux cimetière où dorment tant de ses amis et connaissances. Il ne connut que quelques semaines de maladie et mourut en toute tranquillité; la paralysie avait fait son travail. M. Caouette venait de Saint-Liboire, P. Qué., et était le neveu de la fondatrice des Soeurs du Précieux-Sang. Il en parlait assez abondamment et se rappelait fort bien l'avoir connue et même visitée. Nous offrons nos sympathies à sa fidèle compagne qu'il laisse derrière lui et aussi à ses enfants qui l'aimaient tendrement. L'assistance au service funèbre fut nombreuse et plusieurs même se firent un devoir d'accompagner la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

* * *

Le temps est devenu plus beau et même nous y voyons des signes avant-coureurs de printemps. Tant mieux et personne n'en sera fâché. Les parties de gouret se multiplient tant chez les jeunes que chez les vieux. L'on veut prendre part aux finales et il s'agit de décider quels clubs seront éliminés. Présentement les nôtres ont la chance d'être au nombre des survivants et l'avenir nous le dira. Comme diversion nous aurons notre exhibition de boxe mardi soir et il faut voir l'enthousiasme des nôtres pour ce genre de pugilat. La salle sera-t-elle assez grande pour contenir tous ceux qui se proposent de s'y rendre?

* * *

Et puis ce sera le carême. Les amusements trop bruyants seront finis et notre population prendra un air plus sévère. Que voulez-vous? Il faut bien penser au grand voyage d'où l'on ne revient pas et c'est ce que nous demande l'Eglise dès le mercredi des cendres. Alors ne faisons pas les choses à moitié et entrons de tout coeur dans cette saison de pénitences. Pâques n'en sera que plus joyeux.

Les contribuables de la municipalité de Morinville ont eu leur assemblée annuelle samedi dernier et il fallait voir comme ces intéressés ont répondu à l'appel. Ils étaient près de deux cents et durant tout le cours de l'après-midi ils ont écouté avec intérêt les explications qui leur ont été données. Parfois l'assemblée était plutôt houleuse mais finalement tout s'est bien terminé et nous félicitons nos cultivateurs de leur intérêt à la chose publique.

ST - VINCENT

M. René Rocheleau a subi une opération pour l'appendicite. Aucune complication. Il est de retour chez lui et se porte très bien.

* * *

En dépit du froid et des mauvais chemins, la fête patronale de la paroisse s'est passée gaiement. A la séance du soir, Mme Emile St-Arnault a été l'heureuse gagnante du tirage: un magnifique plateau en argent et vermeil.

* * *

Nous apprenons de Delmas que la Sr Alphonse-Avila, une enfant de la paroisse, a dû subir une opération assez grave, et nous sommes heureux de savoir qu'elle est en bonne voie de rétablissement.

* * *

M. et Mme Emile St-Arnault sont les heureux parents d'une petite fille, baptisée sous le nom de Jacqueline. M. et Mme Oscar Guindon, grands-parents de l'enfant, l'ont tenue sur les fonts baptismaux.

* * *

Mme Horace Lacourse est allée passer l'hiver chez sa fille Mme Florémond Malo, à Mallaig, mais il parait qu'il fait aussi froid dans cette région qu'ailleurs.

* * *

La Caisse populaire a tenu son assemblée annuelle le 7 février. M. Hubert Adam était président d'assemblée. On constate que le nombre des parts a doublé au cours de 1946 et que le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté. MM. Alexandre Mahé et Edouard Mercier ont été réélus au bureau de direction et M. Ovide Michaud à la commission de crédit. M. Ovide Brousseau a été élu directeur et M. Alphonse Brousseau a été nommé pour le comité de surveillance.

* * *

M. Joseph Michaud a passé la semaine dernière en ville et en est revenu avec sa troisième dentition. Du coup, il a repris toute sa tournure de jeune homme et ses belles dents blanches ne le gênent pas du tout pour parler ni même pour ses repas. Quel encouragement! On peut rajeunir à tout âge de nos jours.

Allante Hourdicy.

Regard en arrière

Labours et feuilles mortes

par Camille LESSARD

Avez-vous déjà fait une promenade solitare sur des tranches de labour fraîchement tournées par la charrue? Etant gamine, j'ai passé des heures et des heures à courir sur ces tranches de labour frais qui ressemblaient à des vagues succédant à des vagues. La terre était souple sous mon pied et le parfum qui montait du sol fraîchement remué était pénétrant comme l'essence même de la nature sauvage. Les feuilles des arbres avaient roulé dans les champs que la charrue avait sillonnés. Dans les rangées bien alignées des tranches de labour d'automne, j'apercevais souvent des cavités dans le fond desquelles, mêlés à l'herbe roussie, il semblait y avoir des morceaux d'or: c'était le bout d'une feuille rougie qui, silencieusement, accomplissait son oeuvre ici-bas. . .

La pauvre feuille, détachée de l'arbre dont elle faisait l'ornement, poussée au gré du vent, comme toute vie humaine, va chercher son dernier refuge sur ou dans le sol. . . Peu à peu elle, se décomposera et, venant la sève du printemps, elle contribuera sa part pour faire pousser la végétation nécessaire à la vie de l'humanité. **La feuille sans vie est un accessoire au mouvement de la vie universelle. . .** Notre corps, tout comme la feuille, peut être roulé par la rafale; tout comme elle, il servira certainement, un jour ou l'autre, à donner au sol une partie de l'essence dont il a besoin pour continuer son oeuvre. Cependant, plus chanceux que la feuille morte, notre âme survolera pour aller s'accrocher, dans l'infini du ciel, à un corps plus parfait, dans une atmosphère plus clémente, sur une planète plus rapprochée du divin Créateur des êtres et des choses. . .

SAINT-FRANÇOIS Edmonton-Nord

Mission Paroissiale

Du 2 au 9 mars aura lieu la retraite française de la paroisse. En sera le prédicateur le R.P. Adélard Berthold, o.f.m., visiteur des Ecoles de langue française en Alberta.

Tous, vous aurez à coeur de suivre les exercices de cette retraite. Jésus vous répète la parole qu'il adressait à la Samaritaine: "Si tu connaissais le cadeau que je te fais en te donnant la faveur de la retraite. "C'est Dieu qui veut votre retraite. Il attend les uns pour les convertir, les autres pour les rendre plus forts dans le devoir du salut éternel.

Le bon Dieu vous fait un grand cadeau. Il faut le recevoir avec joie. Il faut même se préparer à recevoir ce cadeau par le courage de quelques sacrifices et par la prière quotidienne. "Sans moi vous ne pouvez rien faire", dit Jésus. La réception des grâces et des consolations divines correspondront à votre préparation de la retraite. La retraite sera utile à vos âmes en autant que vos âmes seront prêtes à recevoir les grâces de Dieu.

Soutenir un journal destiné à éclairer et à ramener les esprits est en un sens aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Le cardinal Lavigerie

JEAN-COTE

M. Adrien Bessette et sa fille Fernande nous sont revenus de l'Est ces jours derniers après une absence de près de deux mois.

* * *

Il y avait pèlerinage de toutes les paroisses, lundi le 11 février, à Girouxville, à l'occasion de l'anniversaire de la première apparition de Notre-Dame à sainte Bernadette Soubiroux. Le courrier de Girouxville vous parlera de cette belle fête. La paroisse de Jean-Côté avait une belle représentation. En vue d'arriver à temps, on dût partir vers les 7 heures du matin pour parcourir onze milles qui séparent Girouxville de Jean-Côté.

* * *

Il y eut vues animées parlantes à l'école Landry, jeudi soir le 13. Une belle assistance, malgré le mauvais état des chemins.

* * *

Félicitations à M. Charles Boucher pour nous donner le service régulier de trois malles par semaine malgré nos routes enneigées.

* * *

Le onze, dans la journée, Bernard Gagnon, fils de Tancrède Gagnon, semblait avoir une attaque d'appendicite. Le 12 au matin, le papa attela ses deux chevaux sur une "caboose" (celle de Charles Boucher) et ouvrit un sept milles de route vers l'est, pour rejoindre la grande route en vue de monter sur l'autobus; mais elle ne passa pas ce jour-là, et vers les quatre heures, le papa prit la route du retour. Le bon Dieu a arrangé le tout, car Bernard semble beaucoup mieux et la douleur est presque disparue. Remercions Dieu et sa sainte Mère.

Alcide Bruneau a remorqué son auto chez lui.

Le 9 février, il y eut souper et veillée chez M. Charles Boucher à l'occasion de son 40ème anniversaire de naissance (sa fête tombait le 7 février). Un grand nombre de parents et d'amis répondirent à son invitation ou mieux à l'invitation de son épouse. Il y eut trois tables de cartes, une bourse fut offerte à M. Boucher et un succulent réveillon termina cette belle soirée de famille. Le réveillon fut accompagné d'un Bingo gratuit et personne ne refusa de cartes; plusieurs eurent les numéros chanceux.

Le diner de ce jour de fête fut donné chez M. Napoléon Bruneau. A ces agapes fraternelles, M. et Mme Charles Boucher prirent part avec leurs enfants.

Un tracteur, c'est fort; mais le 14 au matin, le tracteur de M. Robert Savard n'aurait pû se rendre chez M. Gaston Gervais sans l'aide tirante de deux forts et bons chevaux de M. Omer Grenier. Les chevaux nous seront toujours nécessaires si on veut voyager beau temps mauvais temps. Le bon Dieu savait ce qu'il faisait eu les créant.

Le Carême . . .

(suite de la page 2)

les difficultés de la vie. Le démon rôde autour de nous tout comme il a rôdé autour du Christ. Au moment où nous nous y attendrons le moins, la tentation surgira, sachons prévoir.

"C'est par l'observance du carême, dit le Pape Benoit XIV, que nous nous distinguons des ennemis de la croix de Jésus-Christ; par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère; par elle que, protégés du secours céleste pendant le jour, nous nous fortifions contre les princes des ténèbres. Si cette observance vient à se relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, au déshonneur de la religion catholique, au péril des âmes chrétiennes, et l'on ne doit pas douter que cette négligence ne devienne une source de malheurs pour les peuples, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers."

Nous connaissons peut-être aujourd'hui quelques-uns des malheurs prédits par Benoit XIV. Retrouvons l'esprit du carême dans les beaux textes de la liturgie. Qui ne dispose de quelques minutes pour lire ces textes et méditer les sages leçons qui s'en dégagent? Les mains se joindront sur le livre entr'ouvert, les yeux se fixeront sur la page à moitié lue, l'esprit s'élèvera vers Dieu, la lecture se transformera en prière.

Réal LEBEL, s.j.

(Le Messager Canadien)

BEAUMONT

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, mardi avait lieu le mariage de Mlle Angéline Magnan à M. Raymond Maltais, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis. Mlle Magnan est l'aînée de la famille de M. Léopold Magnan qui compte douze enfants; M. Maltais est le sixième des garçons d'une famille de douze enfants également.

La jeune mariée était ravissante dans un costume de nuance d'or avec assortiments dorés et bruns. Elle portait un joli bouquet de roses pâles. M. Léopold Magnan accompagnait sa fille, et M. Thomas Maltais, frère aîné du marié, servait de témoin à celui-ci. M. le curé Lapointe a béni le mariage. Au choeur on remarquait M. l'abbé Normandeau.

Pour la circonstance l'église avait revêtu ses plus belles parures. Comme Mlle Magnan était enfant de Marie, la présidente, Mlle Yvonne Bérubé et quelques autres conduisirent la future mariée à l'autel de la sainte Vierge avant le mariage. Le choeur de chant, sous la direction de M. Wilfrid Royer, rendit une belle messe, avec Mlle Florence Bérubé à l'orgue. Mlle Germaine Bérubé chanta un cantique à la sainte Vierge.

Après la messe le vin fut servi chez M. Magnan au village, puis tous se rendirent chez Mme Veuve Adélard Maltais pour le dîner. Parmi les invités on remarquait MM. Lapointe et Normandeau, M. et Mme Arthur L'Heureux, de Vimy, Mlle Gabrielle Maltais, d'Edmonton, soeur du marié. Le souper fut donné chez M. Léopold Magnan, puis tous se rendirent en ville dans une salle du sud. L'orchestre de Leduc fit les frais de la musique.

Nos voeux de bonheur, de santé et de prospérité accompagnent les nouveaux mariés dans leur foyer.

M. Maltais a servi quatre ans dans l'armée pendant la guerre. Il s'enrôla pour outre-mer, dans un régiment de chars blindés. Il fit du service en Angleterre, en Italie, en Belgique, en France et jusqu'en Allemagne. Revenu dans sa paroisse, il se procura une belle demi-section de terre, qu'il acheta d'un anglais, et se chercha une compagne pour fonder un bon foyer catholique. Bravo! M. Maltais.

* * *

M. Honoré Magnan partira ces jours-ci pour Montréal avec un char de beaux jeunes chevaux qu'il a achetés ici pour vendre là-bas.

* * *

Sont à l'hôpital: Mme Raymond St-Jacques et M. Charles Magnan.

LAMOUREUX

Plusieurs districts scolaires ont eu leur assemblée annuelle tout dernièrement. A l'école Saskatchewan, pas de *changement: MM. Albert Lamoureux*, Omer Houle, Adélard Houle ont été réélus. A St-Eugène, MM. Henri Normandeau, Edmond Noël restent en charge tandis que M. Léo Leclerc remplace M. Edouard Morin, commissaire sortant. A Ste-Claire, MM. William Hostyn, Lucien Langlois, Joseph Rocque font partie de la commission scolaire et MM. Ernest Lamoureux, Hector Lamoureux et Arthur Béhiel président aux destinées de l'école Paradis.

* * *

M. Simon Lamoureux est actuellement à Chilliwack, C.C., où il travaille en compagnie de M. Edouard Morin à la construction de maisons d'habitation. Les personnes qui achètent ces résidences sont généralement de vieux rentiers qui désirent vivre tranquilles dans ce coin du pays où le climat est moins rude que dans les plaines de l'Ouest.

* * *

M. et Mme Joseph Godbout sont allés en auto visiter leur fille Madeleine, Mme Thériault, actuellement à l'hôpital de Red Deer où elle a fait l'acquisition d'une jolie petite fille qui doit être baptisée prochainement. M. et Mme Gorbout ont poursuivi leur voyage jusqu'à Calgary où réside une autre de leurs filles, Mme Alphonse Gaumont. En route ils ont visité Leduc, petit village devenu soudainement célèbre par le forage de puits produisant une huile abondante et de haute qualité.

LOS-ANGELES

A la bibliothèque publique, on a tenu une exposition de photographies et de modèles d'habitations californiennes. C'est moderne, c'est attrayant, c'est commode. Beaucoup d'ouvertures pour l'air et la lumière. En regardant cette exposition, je m'imaginais que je restais dans l'une de ces modernes habitations.

* * *

Le fameux Culbertson, expert en bridge, s'est marié. Il est entendu qu'il ne jouera jamais au bridge avec sa femme qui, dit-on, est la plus maladroite du monde à ce jeu. Une vraie disgrâce.

* * *

Les fermes de notre comté ont augmenté leur valeur de 123 millions depuis 1940. Les 13,114 fermes sont évaluées maintenant à 344 millions et quart. La moyenne de nos fermes est d'environ 51 acres et elles valent chacune $26,251.

* * *

A l'hôpital, un bébé naît avec une dent. C'est un phénomène qui n'arrive, disent les médecins, qu'une fois sur 100,000 naissances.

* * *

En se rendant à leur travail, en plein traffic du matin, des gens crurent que la fin du monde était arrivée; du moins, la fin de la ville. On vit une large et pesante fermeture en fer de notre système de conduite de gaz s'élever en l'air et tomber à vingt verges plus loin. Un jet de flammes, puis une lente détonation. Toutes les autres autres fermetures, sur la distance d'un pâté de maisons, furent soulevées à leur tour. Autos et passagers furent couverts de débris de vingt tonnes de ciment brisées sous le coup de l'explosion et projetées en tous sens. C'est vraiment un miracle qu'une seule personne fut blessée. C'était un monsieur qui était en train de se raser au deuxième étage d'un hôtel. La fenêtre de sa chambre avait volé en éclats.

* * *

Un père réclame de trois médecins $25,000 de dommages-intérêts. Ils avaient déclaré son bébé mort-né. Chez l'entrepreneur de pompes funèbres, on découvrit qu'il vivait encore. Il mourut après quelques heures.

* * *

Une famille avait déposé ses cadeaux sous l'arbre de Noël quelques jours avant la fête. Il y en avait pour une valeur de $1,200. Un soir, en rentrant, on découvrit que les cadeaux étaient disparus. On a pris la résolution d'être un peu moins pressé l'an prochain. On attendra la fête.

R. Thibodeau.

Il faut presque toujours renoncer aux plaisirs pour éviter les maux.

D'Alembert.

FALHER

Les familles Lamothe et Martineau remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné quelque marque de sympathie à l'occasion de la mort de M. François-Xavier Lamothe, soit par l'offrande de messes ou autrement.

* * *

Baptêmes

Le 15 février, Marie-Jacynte-Liliane, née le 5 du même mois, enfant de M. et Mme Elzéar Labbé. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Mercier, de Lac Mégantic, P. Qué., représentés par M. et Mme Oliva Landry, de Falher.

Le 17, Joseph-René, enfant de M. et Mme Joseph Alexandre. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Gervais.

* * *

Malade à l'hôpital de McLennan, le jeune Emile Coulombe semble se remettre assez rapidement. Nous espérons le revoir parmi nous bientôt.

* * *

M. Roméo Boutin est le dernier des nôtres à recevoir son licenciement de l'armée. Il a combattu outre-mer et en revient blessé. Nous lui sommes reconnaissants de son dévouement à la cause alliée et lui souhaitons une sincère bienvenue.

Le R.P. L.-M. Parent, o.m.i., est reparti pour l'Est où il poursuivra son oeuvre de colonisation.

* * *

Notre bazar a remporté un succès épatant malgré le fort mauvais état des routes. Voici les noms des gagnants des divers tirages et le programme de la soirée de clôture dimanche le 16 février:

1.—Rafle du tapis: M. Pierre Aubin, de Falher.
2.—Rafle des enfants: Carosse: Mme Rey, de Falher; gants de hockey: M. Georges Maure, de Falher.
3.—Rafle de la coutellerie, de la montre-bracelet et du cendrier: 1er prix: M. Donat Lemier, de Falher; 2ème prix: M. R. St-André, de Girouxville; 3ème prix: M. Albey Chevigny, de Girouxville.

Il reste à procéder au tirage d'une magnifique poupée. Nous donnerons le nom du gagnant le plus tôt possible.

A la suite de la soirée, on eut l'heureuse idée d'ajouter quelques pièces de chant, de musique, et une déclamation. En voici le programme:

1. Piano: Mlle Marcelle Bugeaud;
2. Chant: Mlle Priscille Morin;
3. Déclamation: Mme Albert Lauzé;
4. Chant: Mme Edgar Desfossés;
5. Violon: M. J.-A. Choquette;
6. Chant: M. Gérard Bugeaud et sa soeur Marcelle;
7. Déclamation: M. Laurent Gareau;
8. Chant: M. Oliva Aubin et sa fille Rose-Aimée;
9. Chant en choeur;
10. Violon et guitare: MM. Aubin et Morin;
11. Trois chansons inédites: M. G.-E. Turcot;
12. Chant: Père Saint-Jacques, o.m.i.; O Canada!

Enfin le goûter fut servi et on se sépara content de cette belle veillée.

SAINT-PAUL

Le décès de Mme R. Fritze survint samedi, le 15 février. A la famille Tessier et à M. Richard Fritze les paroissiens offrent leurs condoléances.

* * *

Dimanche après la grand'messe, le R. Père Panhaleux ainsi que les marguilliers convoquèrent les intéressés à la réunion annuelle. Il y avait environ 75 personnes qui suivirent attentivement la lecture du rapport annuel. Il y eut quelques items qui furent expliqués par le Père curé. Tous les gens présents furent heureux d'apprendre que l'orgue avait presque doublé de valeur depuis son installation. L'on constata avec satisfaction que les affaires de la paroisse vont très bien.

* * *

Saint-Paul continue à grandir. Chaque semaine il nous arrive une nouvelle famille ou deux. Le moulin à farine fonctionnerait jour et nuit, mais il manque des sacs de coton. Encourageons nos industries locales et nous placerons nos jeunes chez nous.

* * *

Cet hiver, l'équipe de Saint-Paul a joué plus de parties de gouret que depuis nombre d'années, et toujours avec un succès étonnant. Quatorze parties, quatorze victoires. Dimanche, on a eu le plaisir de voir trois parties mouvementées entre Smoky Lake, Bonnyville, Bellis et St-Paul. Nous félicitons MM. Douchet, Steeples et Jules Van Brabant pour l'excellente administration du club de gouret.

* * *

Cette semaine, un groupe de fermiers sera initié aux mystères du Curling. Les gens du village sont déjà très enthousiastes, mais jusqu'ici les cultivateurs n'y ont pris que très peu d'intérêt.

N'oubliez pas les parties de cartes de dimanche le 23. Ce sera une veillée entièrement française; par un mot d'anglais. Il y aura jeux de cartes, chants canadiens, tirage d'objets divers, bon plaisir et bonne entente. Soyez-y nombreux.

Du charbon pour l'Angleterre

New-York. — Herbert Lehman, ancien directeur général de l'UNRRA, a prié le président Truman d'expédier la plus grande quantité possible de charbon en Angleterre pour sortir ce pays de la détresse dans laquelle il se trouve.

Remerciements

M. et Mme Louis Dentinger de Falher remercient tous les parents et amis qui ont collaboré à la fête intime, marquant leur anniversaire de mariage. Ils en gardent un précieux souvenir.

PLAMONDON

Depuis deux semaines notre dévoué curé est à l'hôpital Ste-Catherine du Lac-la-Biche. Espérons qu'il nous reviendra avant trop longtemps. Le Rév. P. Ménard ainsi que le Père Godbout le remplacent tour à tour. Depuis son départ, les vues ont été remises à plus tard; alors les jeunes surtout ont bien hâte de les voir recommencer.

Nous avons deux familles de plus au village, M. A. Germain et M. O. Duperron.

* * *

L'usine électrique au village, installée par M. W. Gauthier fonctionne à perfection. Les rues illuminées sont une grosse amélioration. Quelques nouvelles bâtisses construites l'automne dernier nous font apercevoir que tout va de l'avant. Encore une ou deux bonnes récoltes de trèfle et de luzerne, et nous verrons un gros changement dans tous les alentours.

* * *

Les machines agricoles sont encore bien difficiles à obtenir; alors c'était une surprise de voir M. Ferdinand Plamondon passer avec un gros tracteur Cocksnutt. Espérons que nos habitants auront quelques-unes des nombreuses "combines" commandées depuis si longtemps; elles sont indispensables à la moisson du trèfle et de la luzerne.

Notre coopérative a tenu son assemblée annuelle dernièrement. Au moment même les noms des nouveaux directeurs ne nous sont pas encore parvenus, mais chose certaine, un dividende de dix pour cent sera payé sur tous les achats. C'est une ristourne qui sera bien appréciée de tous.

Municipalité de Morinville

L'assemblée annuelle du district municipal de Morinville a eu lieu à Morinville le 15 du mois courant. M. Robert Tellier, de Morinville, agissait comme officier rapporteur et il a ouvert l'assemblée à 1h.30 p.m. M. Toby Cunningham, de Mearns, fut nommé président, et Walter Ellette, aussi de Mearns, fut nommé secrétaire de l'assemblée. Le rapport financier fut donné par Oscar Patry, secrétaire-trésorier de la municipalité. Il y eut beaucoup de discussions sur différents sujets, mais surtout sur la dépense de réparation de la vieille machine, et sur les ouvertures de chemins de neige. On a voté un certain montant seulement pour être dépensé pour l'ouverture des chemins de neige.

A 3 heures, M. Robert Tellier a déclaré que c'était le temps pour la nomination pour la division no 4. Les suivants ont été nommés: Gus. Meunier, de Morinville, Norman Logan, de Mearns, et Léon St-Martin, de Legal. Les élections sont fixées au samedi 15 mars. Les candidats ont adressé la parole brièvement.

M. le Dr Siemens, de l'Unité sanitaire du district rural d'Edmonton a adressé la parole; il fut bien écouté et il rend vraiment un grand service bienfaisant. M. J.-M. Fontaine, agronome bilingue a pris la parole à son tour et expliqua le programme de son département. On a l'avantage d'obtenir ses services, pour l'amélioration des animaux, du grain et des légumes. Il a été bien applaudi pour son magnifique discours. M. Walter Ellette, surintendant des inspecteurs de mauvaise herbe, a parlé de son travail. M. Jos. Dusseault a parlé sur le projet d'un hôpital de district à Westlock. M. Arthur Saligo, reeve, de son côté expliqua l'usage des machineries et autres sujets. A cause de la grande foule qui comptait au delà de 400 personnes, il a été suggéré que pour l'assemblée on installe un système de hauts parleurs. L'assemblée fut ajournée à 6h.30.

Des cérémonies royales pour un éléphant blanc

Plom-Uenh. — 20,000 personnes ont suivi les cérémonies royales à l'occasion de la réception d'un éléphant blanc dans la capitale du Cambodge. L'éléphant blanc est pour les indigènes un animal sacré.

Le nouvel éléphant blanc, récemment capturé, porte le nom "Aimé des dieux". Suivant des rites millénaires, le roi lui a donné des conseils. Des défilés importants ont marqué la cérémonie.

Les Japonais au Canada

Il y a autant de Japonais en Ontario qu'en Colombie canadienne. C'est ce qui ressort du relevé statistique officiel déposé aux Communes. Les Nippons se répartissent maintenant ainsi par province: Colombie canadienne, 6,750; Alberta, 4,144; Saskatchewan, 491; Manitoba, 1,206; Ontario, 6,710; Québec, 1,254; Nouvelle-Ecosse, 1; Nouveau-Brunswick, 10; Ile du Prince-Edouard, 6; Yukon, 31.

Jusqu'ici, 3,964 Japonais dont plusieurs étaient Canadiens par naturalisation ou par naissance, ont été déportés.

Une comparaison rapide des chiffres fait voir que Québec et Ontario comptent maintenant plus de Japonais que la Colombie canadienne, soit 7,960 contre 6,750. Lors de l'attaque de Pearl Harbor, les quelque 25,000 Nippons habitant le Canada, se trouvaient, à peu d'exception près, dans la province du Pacifique.

LEGAL

Le personnel religieux et les élèves du pensionnat du Sacré-Coeur jouirent d'une fin de semaine particulièrement intéressante. On célébrait, samedi dernier, la fête patronale de Soeur supérieure M.-L. Grégoire. Dès le matin, M. le curé Tessier offrait le saint Sacrifice de la messe au couvent. Pour l'occasion, les pensionnaires firent entendre des chants de circonstance. Une délégation composée de Mère M. Mann, supérieure provinciale, de Sr A. Letarte, supérieure au Foyer d'Youville, de Sr A. Hermann, supérieure à l'hôpital Général d'Edmonton et de plusieurs autres religieuses, fut l'objet d'une chaleureuse "Bienvenue" de la part des résidents. Au cours de l'après-midi, les élèves de Mme M. Carrière, professeur aux grades V et VI, interprétèrent avec succès une fine comédie de LeRoy-Villars: Les petites jardinières de la Reine. Coiffées du joli chapeau 17ème siècle et de costumes à l'avenant, elles évoluèrent avec grâce dans les "supposés jardins de Versailles et des Trianon. Les petites du grade I et II apportèrent une gracieuse réplique aux premières, dans une opérette de genre: Les indiscrétions de Jeanne, Jeannôt, Jeannette et Jeanneton, oeuvre de Sr A. Mageau. Quelques morceaux de chant et de piano disséminés à travers le programme ajoutèrent à sa valeur artistique aussi bien qu'à son intérêt. En faveur des parents et amis du petit groupe des actrices, la séance fut répétée au couvent, dimanche après-midi. Tous gardent de ce jour un très heureux souvenir.

GIROUXVILLE

Baptêmes:—

Joseph-Jean-Paul, enfant de M. et Mme Elphège Blain, né le 21 janvier et baptisé le 4 février. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Blain.

Joseph-Paul, enfant de M. et Mme Albert Simoneau, né le 25 janvier et baptisé le 5 février. Parrain, M. Paul Savard, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Yvonne Simoneau, soeur de l'enfant.

* * *

M. et Mme B. Turcotte sont partis pour Edmonton. Ils font le voyage en automobile.

* * *

MM. Georges Brochu et André Labrie sont allés faire du bois au moulin de M. Saint-André.

* * *

Malgré la mauvaise température, il y eut une belle assistance au dernier pèlerinage. Chaque paroisse y était représentée. Nous avons remarqué la présence de M. l'abbé Gagnon, curé de Jean-Côté, des RR. PP. Nadeau, curé de McLennan, Robert, curé de Spirit River, Lechasseur, Marcotte, curé de Codesa et Eaglesham. Le Père Marsan, chancelier, a chanté la messe, assisté du Père Lechasseur et de M. l'abbé Dubé.

LA COREY

Dimanche dernier nous avions notre première partie de cartes de l'année qui se continueront pendant le carême. Mlles Thérèse Duchene et Madeleine Dumaine furent les heureuses gagnantes chez les dames, tandis que MM. Louis et Maurice Dumaine le furent pour les hommes. Alice Verrier et Ernest Lemay reçurent les prix de consolation. Des prix furent offerts par Louis Dumaine et Leda Auger. Alice Verrier gagna le prix d'entrée.

* * *

Samedi dernier le 15, une de nos filles, Marie-Jeanne Dumaine, maintenant Soeur Madeleine Sophie, faisait sa profession solennelle religieuse dans la communauté des Soeurs de l'Assomption à Nicolet, P.Q. C'est la première paroissienne à entrer chez nos religieuses locales. Elle arrivera à Delmas, Saskatchewan sous peu.

* * *

François Auger est revenu avec les siens. Il était dans les chantiers de la Colombie depuis le printemps.

* * *

Samedi avait lieu l'assemblée de la caisse populaire. Après lecture des minutes et du rapport financier on procéda aux élections. Directeurs: J.-A. Ouellet et Louis Robert, pour remplacer A. Verrier et L. Dumaine; comité de crédit: A. Limoges, réélu; et celui de la surveillance: A. Lord, réélu. On décida une ristourne de 3 p.c. seulement puisqu'on veut en mettre de côté pour bâtir un local. Il y a 59 membres. Rien ne fut mentionné cependant pour la réélection des directeurs remplaçant ceux qui se sont absentés pendant l'année.

* * *

Dimanche, M. le curé nous donnait le rapport financier de l'an dernier. Il était très bon puisqu'on remarquait un surplus. La population est environ 276 âmes, constituées en 58 familles et foyers. Il y eut 16 baptêmes, 4 mariages et 4 décès de bébés. 2839 communions furent distribuées pendant l'année.

* * *

Cette semaine M. le curé se rendait dans la capitale pour chercher son automobile qu'il attend depuis si longtemps.

SPIRIT-RIVER

Collège français

On a lu au prône de la messe de dimanche dernier une belle lettre de Mgr Routhier annonçant la fondation d'un collège français à Falher pour nos enfants catholiques. Ce collège fournira des prêtres, des médecins, des avocats, des agronomes canadiens-français pour prendre soin de notre population. C'est là l'une des plus heureuses nouvelles qui puisse nous arriver.

L'avenir d'un groupe dépend de ses chefs et les chefs se forment dans les collèges où se trouvent la science et l'entraînement. Il y a à Edmonton plusieurs prêtres, médecins, avocats, agronomes et autres professionnels qui ont été préparés par le collège des Jésuites, maintenant fermé. Ils jouent un beau rôle là où ils sont et nous font du bien.

Il en sera ainsi pour notre collège et ses élèves dans quelques années.

* * *

Pèlerinage à Lourdes

Le 11 février était la fête des apparitions de Lourdes, notre sanctuaire de Girouxville a annoncé une grande journée de prières. Une délégation de notre paroisse a fait le voyage pour représenter Spirit-River au milieu de toutes les autres paroisses du district, se présenter aux pieds de Marie et en obtenir des faveurs.

L'église était remplie de pieux pèlerins. Sainte messe, communion, sermon, chemin de la croix, procession à la Grotte, bénédiction du St-Sacrement, voilà comment s'est écoulé la journée auprès de Marie.

* * *

Le mois de février sera bientôt passé, mais il laissera de bien pieux souvenirs.

Le 2, Purification de Marie et bénédiction des cierges. N'est-ce pas toujours, pour les jeunes, un bonheur de tenir en main un cierge et de l'allumer surtout! Serait-il permis d'exprimer un pieux souhait, en voyant ces jeunes tenir en main un cierge? Puissent-ils un jour en avoir qu'ils déposeront sur l'autel en redisant: "Comme ce cierge doit se consumer devant votre autel, ô mon Dieu je veux que ma vie soit consacrée toute à votre service."

Le 3, lorsqu'il n'est plus nuit et que ce n'est pas encore le jour, M. et Mme Ambroise Chabot se dirigent vers la chapelle de l'hôpital Ste-Croix pour la messe de 7 heures. C'est double fête et la messe est pour eux aujourd'hui. Qu'elle belle manière, pour M. Chabot, de consacrer ses 78 années et, pour Mme Chabot, le 74e anniversaire, de sa naissance.

Le 17 est un jour de fête chère aux RR. PP. Oblats et, pour la circonstance, les RR. PP. Marcotte, Paquin, Michalowski, Pinard et Albert Bouchard se sont réunis à Spirit-River sous la présidence du R.P. U. Robert. Après la messe durant laquelle des cantiques furent entendus, les RR. PP. ont renouvelé leurs promesses religieuses et leur consécration à Marie Immaculée. Le Te Deum, la bénédiction du Saint-Sacrement et le Magnificat ont clôturé cette touchante et pieuse cérémonie.

Le 20 est le 102ème anniversaire de la fondation de la Communauté des Srs Grises de la Croix à Ottawa. C'est donc le 2ème centenaire qui se poursuit, qui se prépare, qui se passe. D'autres auront à en faire la revue, le compte rendu, etc.

La correspondance du pape et de Roosevelt sera publiée

New-York. — La "correspondance de guerre entre le président Roosevelt et le pape Pie XII" sera publiée par une grande maison d'édition de New-York dans un volume qui paraîtra le 11 avril prochain.

L'introduction à cette collection de messages entre l'ancien président des Etats-Unis et le Saint-Père sera écrite par M. Myron Taylor, représentant personnel du chef d'Etat américain auprès du Vatican.

Le président Truman écrira la préface de l'ouvrage.

Le bon journal est tout près de mon coeur. Je considère comme fait à moi-même, tout ce qu'on fait en faveur du bon journal.

S.S. Pie X.

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

Au cinéma, au concert, arrivez à temps; ne prenez pas cinq minutes pour enlever votre paletot, placer votre foulard, vous étirer, etc., etc. Vous dérangez beaucoup les gens en arrière de vous. Si vous êtes seul, ne prenez pas une place et demie; vous avez payé pour une place seulement. Si vous êtes avec une jeune fille, vous avez payé deux places; prenez-les, n'essayez pas de vous caser dans une place et demie en entourant votre compagne de vos bras, vous penchant sur elle. Rien de plus irrespectueux et de ridicule. Sachez donc vous tenir convenablement.

Ne changez pas de place quatre ou cinq fois. Ne mastiquez pas. Gardez le silence, réservez vos commentaires pour plus tard. Ne fredonnez pas, ne battez pas la mesure comme un jeune génie inspiré.

Pour une soirée, soyez ponctuel. Si vous voulez danser, demandez-en la permission à la maîtresse de la maison. Respectez la propriété des autres: disques, verres, cigarettes, etc. Mesurez bien de l'oeil la grandeur du cendrier, et mettez vos cendres dedans, non à côté; ne les secouez pas non plus sur le tapis ou entre les coussins du Chesterfield.

Au restaurant, aidez votre compagne à enlever son manteau, voyez à ce qu'elle soit bien assise; passez le menu, elle choisira, vous dira son choix et vous commanderez pour elle. N'essayez pas de lui imposer vos goûts.

Ne soyez pas familier et ne flirtez pas avec la fille de table; elle gagne honnêtement sa vie, tout comme vous; respectez-la donc. Dans certains restaurants, il faut laisser un pourboire. Pour partir, aidez mademoiselle à mettre son manteau et sortez sans faire trop de bruit.

Dans la rue, ne dévisagez pas les passants, surtout en ville; évitez de parler et de rire fort, aussi de faire de grands gestes.

Un manuel de politesse, publié au moyen âge, recommandait de ne pas cracher sur la table et de ne pas se moucher avec la nappe. Je ne crois donc pas vous manquer de respect, ami lecteur, en parlant des deux choses suivantes: de ne pas se moucher avec les doigts; c'est rare, mais il y en a qui le font; de ne pas cracher dans la rue. Quelle horreur! Le vent m'a déjà inopinément "plaqué" sur la joue un crachat destiné au trottoir. Vous riez? Je vous assure que ce n'était pas amusant.

Il n'est guère élégant de marcher les mains dans ses poches. C'est contraire à l'étiquette de donner le bras à sa compagne pour marcher sur la rue. Cependant il faut l'aider aux endroits glissants ou dangereux. On ne se tient pas, non plus, par la main ou. . . par le petit doigt. C'était peut-être l'habitude quand Botrel a composé sa chanson: "Par le petit doigt, lon laire, et lon là"; plus maintenant.

Saluez courtoisement toutes les connaissances que vous rencontrez. Un monsieur ôte toujours son chapeau pour saluer. Si une personne que vous ne connaissez pas salue votre compagne, vous devez aussi saluer.

On dit que seuls les anciens sont demeurés aimables, courtois, polis et bien élevés; mes jeunes amis, prouvez-leur le contraire.

ORIZE.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

POSITION DEMANDEE

Jeune fille bilingue et d'expérience désire position à Edmonton comme opératrice de téléphone ou au comptoir. S'adresser boite 19, La Survivance.

MAISON A ENDRE

Belle maison de 4 chambres, un bloc au nord de l'église de l'Immaculée-Conception. Salle de bains, gas. S'adresser à 9546-109e avenue.

MENAGERE DEMANDEE

Fermier, veuf, demande ménagère pour prendre charge de la maison, pas de travail d'extérieur. Personne sérieuse de 30 à 40 ans qui parle français. Ferme à cinq milles du village. S'adresser à Louis Perrault, Galahad.

MAISON A VENDRE

Maison bâtie il y a deux ans; 10 chambres, avec 2 lots dans le village de Bonnyville située dans le bloc 6 Bélanger subdivision. S'adresser à Sylvas Ouellette, Therien, Alta.

A VENDRE

Deux maisons de 3 chambres chacune dans le village de St-Albert. Chaque maison a l'électricité et un lot de 50x 150. Possession d'une de ces maisons immédiatement.

Deux maisons de 8 chambres chacune, aussi dans le village de St-Albert. Possession de 4 chambres immédiatement dans une maison et possession de l'autre peut être arrangée facilement.

Ferme à vendre dans district de St-Albert.

Pour renseignement s'adresser à Léo Belhumeur, Immeubles et Assurances, Saint-Albert.

A VENDRE

Boutique neuve avec agence de machines aratoires et agence d'automobiles dans un centre candien-français. Prix modéré. S'adresser à Boîte 15, La Survivance.

FILLE DEMANDEE

On demande fille pour ouvrage dans maison privée à St-Albert. Ouvrage léger. S'adresser à R.-C. Bonneville, St-Albert, Alta

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

FORT KENT

Ce n'est pas avec regret que nous avons vu disparaître les jours de gros froids. Heureusement que la Compagnie Searle nous avait fait procurer un char de charbon. Ceux qui se sont acheté des fournaises "Booker Self-Feeder" en sont plus que satisfaits. Si quelques-uns y sont intéressés, ils n'ont qu'à voir M. Georges Ducharme qui en a maintenant l'agence.

M. Jacques Demers, propriétaire de l'hôtel du village, vaque maintenant pour de bon à ses occupations.

Notre nouveau gérant de la salle de billard et confiseries semble se plaire dans notre localité.

* * *

M. Ernest Ducharme qui fait la livraison, est bien employé depuis quelque temps.

* * *

L'assemblée annuelle pour les "grandes unités" qui eut lieu dernièrement, nomma M. Archie Ducharme pour remplacer M. Edmée Labrie qui avait présenté sa démission. M. Adrien Rondeau fut nommé au bureau local en remplaçant M. Jos. Levasseur.

* * *

Mardi dernier, Mme Adrien Michaud conduisait ses deux petites soeurs, Thérèse et Yvonne à New-Westminster, C. C., chez ses parents, M. et Mme Thomy Collins qui résident là-bas.

* * *

Nous avons maintenant dans notre salle paroissiale une machine de projection. Nos vieux comme nos jeunes assistent avec gaieté aux films sonores.

* * *

Mardi dernier, le 11 février, en la fête de Notre-Dame de Lourdes, une messe d'action de grâces était chantée par nos jeunes filles en union avec les grandes fêtes qui se déroulaient dans la chapelle des Soeurs Ste-Croix, à St-Laurent, où quatre de nos jeunes filles prenaient le saint habit religieux. Tous ont hâte de savoir leurs noms en religion.

Indemnités de chômage

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a informé M. H. H. Hatfield (lib-Victoria-Carleton) qu'à la fin de 1946, 84,374 personnes recevaient des prestations de l'assurance-chômage.

Il y en avait 521 dans l'Ile du Prince-Edouard; 5,495 en Nouvelle-Ecosse; 2,347 au Nouveau-Brunswick; 26,738 dans le Québec; 25,767 en Ontario; 6,156 dans le Manitoba; 3,200 en Saskatchewan; 3,668 en Alberta et 11,482 en Colombie canadienne.



Photo prise lors des noces d'argent de M. et Mme J. Bérubé, de Villeneuve. Au centre on remarque M. le curé R. O'Neill, les deux jubilaires, ainsi que M. le curé R. Bérubé, de Ste-Lina.

M. et Mme Joseph Bérubé ont fêté leurs noces d'or à Villeneuve le 13 février

Jeudi dernier, le 13 février, parents et amis offraient leurs félicitations à M. et Mme Joseph Bérubé à l'occasion de leurs noces d'or.

L'église de Villeneuve était magnifiquement décorée pour la messe d'action de grâces célébrée à dix heures et demie. Les jubilaires firent leur entrée à l'église accompagnés de M. Déo Bérubé, le fils aîné, et de Mme Hector Sootaert (Aline Durocher) la petite-fille aînée. Phyllis Sootaert, âgée de quatre ans, était la gentille bouquetière avec Vincent Sootaert comme petit page, les deux étant des arrière-petits-enfants.

A la messe solennelle, le célébrant, M. le curé R. Bérubé, neveu des jubilaires, assisté de M. le curé O'Neill et du R.P. Douziech, o.m.i., reçut le renouvellement des promesses des époux. A cette messe M. Aurèle Durocher chanta un cantique composé pour la circonstance par un Père du Juniorat Saint-Jean. A midi, toute la parenté prenait le diner chez M. Albert Sootaert où les jubilaires résident. Aurèle Durocher lut une adresse et un enfant présenta de magnifiques cadeaux de la part de la famille. M. le curé R. Bérubé, en mots choisis, exprima les voeux de tous. M. le curé O'Neill offrit les félicitations au nom des paroissiens et loua les jubilaires pour leur bel exemple dans la paroisse.

Le Père Douziech fit entendre des chansons appropriées de son répertoire et, tour à tour, chaque membre de la famille y alla d'un mot ou d'une chanson.

Le soir un banquet à la salle Cameo rassemblait parents et amis. M. le curé R. Bérubé fut invité à présider et présenta les différents orateurs. M. Arthur Saligo, au nom des paroissiens et amis des jubilaires, offrit les voeux des convives et présenta deux fauteuils avec plaques commémoratives. Un groupe de chanteurs se fit entendre et tout le monde prit part aux chansons à répondre. A une heure avancée tous se séparaient emportant un excellent souvenir de la réunion.

M. Joseph Bérubé épousait Georgina Lessard le 1er mars 1897 à St-Pierre-Baptiste, P.Q. M. le curé Thiboutot bénissait le mariage. C'était au temps où un mariage de première classe à la campagne coûtait quatre dollars. Le lendemain du mariage ce nouveau ménage émigrait aux Etats-Unis. M. Bérubé travailla à Manchester, puis à Fitchburg, dans les manufactures de coton.

De là il s'en vint dans l'Ouest s'établir à Beaumont. C'était en 1902. Beaumont était encore presque tout en bois. Après quinze ans en cet endroit il allait s'établir à Villeneuve à un demi-mille du village. Il est à Villeneuve depuis 29 ans. M. et Mme Bérubé eurent huit enfants, 5 garçons et 3 filles: Déo, Léo, Edouard, Paul, Henri, Lusella, Zulma et Rita. La famille Bérubé compte aussi 28 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Tous résident à Villeneuve ou dans les environs.

Au banquet du soir, en plus des enfants, étaient présents de Beaumont: M. Napoléon Bérubé, Mme Philomène Morin, frère et soeur du jubilaire, ainsi que Mme Napoléon Bérubé et Mme Pierre Bérubé. Deux autres frères, Pierre et Alcide actuellement en Californie, ne purent être avertiés à temps pour cette date avancée. Une autre soeur, Mme Alouisia Hébert, de Montpelier Vt., était absente. L'unique frère de Mme Bérubé, P. Lessard, de Normandeau, ne put venir à cause de maladie.

Le désarmement reste en panne

Lake-Success, N.-Y. — André Gromyko, rejetant les propositions américaines sur le contrôle de l'énergie atomique, a demandé aux Etats-Unis de détruire ses bombes atomiques sans attendre la création d'un système international d'inspection qui assurerait qu'aucune autre nation ne possède de ces armes.

Dans un discours de 40 minutes prononcé devant le Conseil de sécurité des Nations unies, le représentant de la Russie a protesté contre le fait que les Etats-Unis, tout en parlant de désarmement, continuent de fabriquer des bombes atomiques et de s'en servir comme d'un "moyen de chantage politique" contre les autres pays. Il a ensuite lancé l'avertissement que le monopole américain dans ce domaine "ne pourra durer indéfiniment".

Le projet américain prévoit l'adoption d'un traité interdisant l'emploi d'armes atomiques et permettant à des agents de parcourir le monde en vue de déceler toute activité illégale dans ce domaine.

Le délégué américain Warren Austin a immédiatement répliqué que tout traité qui prohiberait l'usage de la bombe atomique et qui ne supposerait pas également la mise en application d'un système internationale d'inspection et de surveillance serait voué à un échec certain.

Alliance française

Nous tenons à vous rappeler que le général de Bénouville arrivera accompagné de sa jeune femme et de M. Chs Claudon, consul de France à Vancouver, mardi le 25 février.

Le général de Bénouville donnera sa conférence le 26 à 8h.15 p.m., à la salle Museum of Arts, 100 rue et 102 avenue. Le sujet de la conférence sera "Comment j'ai vécu mon livre "Sacrifice du Matin" ".

Le prix d'entrée est de $0.50 pour tous ceux qui ne sont pas membres de l'Alliance française.

TANGENTE

Après quelques mois passés sur la côte du Pacifique et un court stage à Edmonton, M. Gustave Paradis, un peu rétabli, revenait dans sa famille. Il réside dans le moment chez ses beaux-parents, M. et Mme Cyrille Thibault.

* * *

Jeudi le 13 février, le R.P. Raphaël Lechasseur, o.m.i., curé de Guy, visitait notre pensionnat où il rencontra la section jéciste locale.

* * *

La journée du 16 février fut bien remplie à Tangente. L'assemblée générale annuelle des membres de la caisse populaire avait le bonheur de compter la présence de MM. Paul et Laurent Sicotte de Falher. Les directeurs de la caisse, sous la présidence de M. Achille Dumont, tinrent une réunion d'étude spéciale avec nos compétents visiteurs.

Le soir à 8 heures, M. Paul Sicotte, gérant de la coopérative, tenait un forum au pensionnat sur la possibilité d'une coopérative de consommation.

Après cette conférence, nos enfants d'école exécutèrent avec succès le "Papillon bleu", drame en trois actes. Félicitations bien méritées à nos actrices, habilement exercées par nos maîtresses religieuses, et remerciements à la nombreuse assistance. Au milieu de l'assistance, avec MM. Sicotte on comptait le R.P. Hubert Marcotte, missionnaire, la Révérende Mère M. de Ste-Germaine, supérieure provinciale des Soeurs Sainte-Croix, M. et Mme Thomas Lessard et M. Lucien Trudel, d'Eaglesham.

* * *

Lundi matin, les RR. PP. Oscar Pinard et Hubert Marcotte montaient sur le train pour Spirit River où la communauté célébra par une messe et des chants le 121ème anniversaire de l'approbation de la Congrégation.

Renseignements

ALFRED LAFORCE

La famille Laforce, de Fall River, Mass., désire obtenir des renseignements sur un membre de la famille dont on est sans nouvelles depuis longtemps.

Il s'agit d'Alfred Laforce, né en 1884. Il a quitté Fall River en 1903 pour venir dans l'Ouest où il s'est marié et a élevé une famille de plusieurs enfants.

Tout renseignement concernant Alfred Laforce sera reçu avec reconnaissance par sa famille.

Prière de communiquer avec le

R.P. J.-M. Lafrance, O.P.
1915, Ière ave Ouest,
Prince-Albert, Sask.

Association canadienne-française de l'Alberta

DEMANDE

Pour faire suite à la recommandation du dernier congrès général, on demande un propagandiste de première classe. — Salaire minimum: $250. par mois.

Fonctions

Voir à l'organisation professionnelle de la classe agricole dans nos paroisses canadiennes-françaises de l'Alberta. — Promouvoir l'éducation coopérative. — S'occuper activement de l'établissement rural. — Accomplir tout autre travail d'intérêt national, sous la direction du Bureau exécutif de l'A.C.F.A.

Qualités requises

Connaissances scientifiques et pratiques de l'agriculture. — Connaissance du mouvement coopératif en général et de l'économie rurale en particulier. — Expérience de propagandiste au sein de la classe agricole. — Tact et bon jugement, mentalité rurale, initiative et habileté à organiser, aptitude à parler en public, savoir écrire en très bon français. — Bien qu'on n'ait pas fixé de limite d'âge, l'âge pourra constituer un facteur déterminant dans le choix du candidat; de préférence de 30 à 45 ans. Le propagandiste choisi devra accorder tout son temps à ses fonctions.

Demande

Les candidats qui veulent solliciter la position ci-haut décrite devront soumettre leur demande par écrit avant le **15 mars prochain**. En faisant leur demande, ils devront spécifier toutes leurs qualifications et soumettre de bonnes références. A qualifications égales, la préférence sera accordée à un candidat résidant en Alberta. La position sera permanente si le candidat remplit sa charge avec satisfaction.

Les candidats doivent envoyer leur demande à l'adresse suivante:

Secrétariat de l'A.C.F.A.,
La Survivance,
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta.

CALGARY

Dimanche soir dernier, Mme Ovila Bill Bray a donné, chez elle, un diner à l'occasion de la visite de deux parentes de Montréal, Mlles Leroux et Gauthier. Au nombre des invités étaient M. le curé, le R.P. Faure, s.j., de Saint-Boniface, M. et Mme Jos. Auclair. Prirent part à la soirée qui suivit: M. et Mme Bélanger, M. et Mme Victor Bénard et Mme Massé. De retour d'un voyage en Californie, Mlles Leroux et Gauthier demeureront quelques jours chez Mme Bray avant de retourner dans l'Est.

* * *

M. Lucien Auclair et sa soeur Mlle Anna sont allés, en fin de semaine, visiter leur soeur Berthe à Cluny.

Samedi et dimanche, Mme Fred Boucher a dû faire un voyage d'urgence à Edmonton.

* * *

Mlle Dumontier, garde-malade de Trochu, était en visite chez M. et Mme Albert Comeau.

* * *

M. Eddy Leblanc est venu de Banff passer la fin de semaine dans sa famille.

* * *

Une belle danse à la soirée de la Saint-Valentin. La musique variée de l'orchestre Portelance attira à sautiller même les vieux. Mme Trainor qui devait jouer le piano, a dû, à la dernière minute, se faire remplacer par Mme Portelance. Ceux qui ne voulaient pas danser, se sont amusés aux cartes. Il y avait 8 tables et le recrutement pour la coopérative des joueurs de cartes fut des meilleurs. M. le président R.... se réjouit de compter parmi ses membres les distingués visiteurs de Montréal. C'est regrettable que son partenaire, l'homme au nez gelé, fut retenu à domicile par cause de grippe. M. Lucien Auclair était maitre de cérémonie. Un bon goûter qui avait été préparé par les Dames de la paroisse, fut servi vers la fin de la soirée.

Le premier prix de la rafle qui eut lieu ce soir-là, fut gagné par Mme U. Couture; le deuxième prix par Mme Schaeffer et le troisième par Mlle C. Chase.

* * *

André fait savoir à ses amis qu'il a établi un homestead chez son frère Jules. Lui et sa femme ont dû quitter leur demeure de la 15e avenue au matin même de la St-Valentin.

Vous devez jeûner plus rigoureusement de vices que de pain.

Saint Bernard

Festival de la Jeunesse catholique

Les pièces qui seront présentées au festival des organisations de jeunesse catholiques en avril prochain viennent d'être approuvées à une réunion du comité chargé de cette organisation. Les groupes vont maintenant se mettre au travail de répétition aussitôt que possible.

Les noms des pièces choisies ainsi que ceux des acteurs seront publiés dans le prochain numéro de la Survivance. Six pièces sont en anglais et deux en français.

Les dates du festival sont les 23, 24 et 25 avril.

Ce qui est grave, c'est quand on voit un peuple entier porter dans son sein cette maladie désespérée des civilisations en décadence: le dégoût du travail et la soif du plaisir. Kurth.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

13e leçon: La famille agricole et la sécurité sociale.

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

La sécurité sociale, voilà encore un mot fort à la mode qui donne lieu à des exagérations et à beaucoup de méprise. Tout le monde réclame la sécurité sociale, comme s'il s'agissait d'une panacée à tous les maux; inversement les politiciens promettent à l'envi la sécurité à tous les citoyens, comme s'il était en leur pouvoir de faire disparaître toutes les misères qui sont le lot commun de l'humanité. Pour ramener toute cette exagération verbale à quelques idées simples, commençons par définir.

Définition de la sécurité sociale

Il faut entendre par sécurité sociale un sentiment de stabilité qui fait qu'on ne redoute pas les malheurs ou les accidents qui peuvent survenir, notamment le chômage, la maladie, la vieillesse, etc. On se sent en sécurité quand on ne redoute pas l'avenir; on éprouve un sentiment d'insécurité dans le cas contraire.

La sécurité sociale a pris un sens encore plus précis depuis que les gouvernements ont entrepris d'assurer le lendemain à chaque citoyen, soit en favorisant l'initiative privée, soit en intervenant eux-mêmes au moyen de plans d'assurance ou d'assistance. C'est ainsi qu'on voit de nos jours dans la plupart des pays l'Etat garantir la sécurité sociale à ses citoyens en les protégeant contre le chômage, la maladie, la vieillesse, les accidents, la maternité, l'insuffisance des salaires, etc. C'est pourquoi il est aujourd'hui d'usage courant d'étudier la sécurité sociale en fonction de ceux qui la reçoivent, les citoyens, et de celui qui la donne, l'Etat.

Différence de condition des citoyens

On peut diviser les hommes en deux classes, les employeurs et les employés, ou plus exactement ceux qui travaillent à leur compte et ceux qui travaillent pour d'autres. La première classe comprend les cultivateurs, la deuxième, les ouvriers.

Il existe entre le cultivateur et l'ouvrier une différence fondamentale: le cultivateur a la sécurité mais il lui manque le niveau de vie; l'ouvrier a le niveau de vie, mais il ne possède pas la sécurité. Il faut entendre par niveau de vie non pas l'avantage inestimable de vivre au grand air avec de quoi manger abondamment et sainement trois fois par jour, car sous ce rapport, le niveau de vie de la famille rurale est supérieur à celui du millionnaire de Westmount, mais plutôt la facilité de se procurer les biens et les services de civilisation: eau courante, chauffage central, électricité, téléphone, radio, proximité des maisons d'enseignement, des médecins, des hôpitaux et des cinémas, trottoirs, rues pavées, et le reste et le reste. Il est évident que, si on lui donne ce sens moderne ou américain, le niveau de vie du cultivateur est généralement inférieur à celui de l'ouvrier. Par contre, le cultivateur et d'une façon générale, le rural possède la sécurité, c'est-à-dire la certitude du lendemain, ce que n'a pas le salarié.

Cette différence fondamentale nous explique pourquoi l'homme de la campagne n'a pas besoin au même titre que le travailleur industriel, de lois de sécurité sociale et aussi pourquoi ces lois, conçues en fonction des besoins industriels, s'appliquent difficilement au cultivateur parce qu'il est un entrepreneur et non un salarié.

L'application à la famille agricole de lois faites pour la famille ouvrière a pour effet d'amoindrir l'esprit de travail et de prévoyance si profondément ancré dans la tête de l'homme des champs. Le cultivateur a l'habitude de compter surtout sur son effort pour subvenir aux besoins des siens. Les épreuves de la vie et les accidents de la profession, il a l'habitude d'y parer lui-même soit par ses propres moyens soit en s'associant à ses semblables. Il est rarement pris au dépourvu; Il a toujours du pain sur la planche pour longtemps d'avance. Un accident fortuit, par exemple, une maladie longue et pénible ou un incendie désastreux, le met-il dans une gêne extrême que les gens de son entourage se donneront la main pour lui aider à franchir ce mauvais pas. C'est pourquoi il est exact d'affirmer que, s'il y a de la gêne et même de la pauvreté en campagne, les cas de misère sont extrêmement rares.

Il ne s'agit pas de combattre les mesures de sécurité sociale qui sont appliquées par l'Etat, car elles sont nécessaires au bien-être d'une classe importante de citoyens, celle qui, à cause de l'évolution de la vie économique, a perdu la sécurité et peut difficilement la retrouver par ses propres moyens. Ce qui est condamnable et ce qui, à la longue ne manquera pas d'être néfaste, c'est l'application à la classe agricole de lois et de mesures conçues pour répondre aux besoins de la classe ouvrière.

Ce que demandent les travailleurs

Si l'Etat intervient pour donner au salarié ce qui lui manque, c'est-à-dire la sécurité, il a également le devoir d'user de son pouvoir pour donner au rural ce qui lui manque, c'est-à-dire le niveau de vie tel qu'il a été défini plus haut. Il y parviendra par plusieurs moyens.

Il y a d'abord le maintien ou la hausse des prix agricoles à un niveau qui permette aux cultivateurs de toucher un revenu suffisant. Cette mesure correspondrait en somme aux lois de salaire minimum que l'Etat adopte et applique en faveur des salariés. Elle aurait pour but d'assurer à la classe agricole un pouvoir d'achat lui permettant de se procurer certains biens ou services de civilisation dont elle est présentement en grande partie privée. Mais l'application d'une telle politique n'aurait nullement pour effet de mettre le cultivateur a l'abri des risques de son métier, sécheresses, épidémies, insectes; il y aurait encore des années d'abondance et des années de disette. La seule différence, c'est qu'il ne serait pas pauvre dans l'abondance et riche dans la disette comme c'est le cas sous le régime actuel, mais qu'il serait plus à l'aise dans les bonnes années et plus à la gêne dans les mauvaises, comme ce doit être normalement. Par quel mécanismes arrivera-t-on à stabiliser ainsi la valeur relative des produits et partant le pouvoir de gain de la classe agricole? Voilà un problème qui a été effleuré à peine et qui sollicite l'attention de nos économistes.

La population rurale atteindra au niveau de vie des villes si en deuxième lieu l'Etat aide au financement de certaines entreprises ou certains services coûteux que les ruraux peuvent difficilement se procurer par leurs seuls moyens. C'est le cas de l'électricité, du téléphone, de l'aqueduc, des transports, des hôpitaux et d'une foule d'autres biens et services qui à l'heure présente ne sont à la portée ni de la main ni de la bourse des ruraux.

Il y a enfin l'exécution de grands travaux agricoles ayant pour but d'accroître la productivité des terres et d'abaisser le coût de revient, laquelle exécution relève en bonne partie de la compétence et des moyens financiers de l'Etat. Insistons particulièrement sur le creusage, le nettoyage et l'entretien des cours d'eau naturels que seul l'Etat, parce qu'il peut utiliser toutes les ressources de la mécanique, est capable d'accomplir économiquement et rapidement.

Ces diverses mesures et d'autres qu'il serait trop long d'exposer feront que la population rurale jouira d'un niveau de vie correspondant à celui de ce qu'on appelle communément la classe moyenne des villes. La terre demandera encore du travail, du renoncement et de la constance, mais ceux qui la remueront recevront une juste rémunération et la considération qui leur revient.

Le fondement de la sécurité

Il ne faut pas perdre de vue, dans toute cette discussion, que la base de la sécurité, c'est la propriété. Qu'on paie à l'ouvrier des salaires fabuleux, qu'on l'assure contre les accidents, le chômage, la maladie, la vieillesse, s'il continue de vivre au jour le jour sans chercher à faire l'acquisition d'une propriété foncière, il n'atteindra jamais au degré de sécurité du cultivateur auquel la possession d'un coin de terre assure le logement, une bonne partie de la nourriture et du vêtement, trois choses qui protègent de la misère. C'est pourquoi la première mesure de sécurité sociale à prendre en faveur des salariés, c'est d'aider au plus grand nombre de familles d'acquérir un foyer avec, si possible, un coin de terre.

Maintenant que des communications faciles n'obligent plus l'ouvrier à habiter près de l'usine, on devrait s'efforcer de vider les villes de leur population ouvrière en l'établissant sur des lopins de terre. Des expériences faites aux Etats-Unis ont démontré que des familles ouvrières établies sur un ou deux acres de terre leur permettant de cultiver un jardin, d'élever quelques volailles, un cochon, même une vache, ont augmenté sensiblement leur bien-être physique et moral, sans toucher aucune augmentation de salaire. Leur lopin de terre leur donnait un supplément de revenu représentant la différence entre la gêne et l'aisance.

Quoi qu'on fasse, il n'y aura jamais de sécurité complète pour le salarié tant qu'il n'aura pas au moins un pied sur la terre, car la terre peut donner tout ce qui constitue les éléments de la sécurité.

QUESTIONNAIRE

1.—Que faut-il entendre par sécurité sociale?
2.—Expliquez la différence fondamentale entre le cultivateur et l'ouvrier?
3.—Que demandent les cultivateurs à la place de la sécurité sociale?
4.—Quel est le fondement de la sécurité?

Patates canadiennes en Angleterre

En plus du blé, du bacon, des oeufs, du fromage et des pommes du Canada, les Anglais auront maintenant dans leur assiette des patates de notre pays. M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a annoncé aux Communes que le surplus des pommes de terre des Maritimes sera vendu à contrat à la Grande-Bretagne.

67 cents l'oeuf

Tokio. — La Commission des prix du gouvernement japonais a publié une enquête sur le marché noir révélant que le prix des denrées s'est élevé jusqu'à 106 pour 100 durant l'année dernière. Un oeuf coûte maintenant 10 yens, c'est-à-dire 67 cents.

Du beurre et non de la margarine

Ottawa. — Le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. H. H. Hannam, a déclaré que l'introduction de la margarine au pays n'améliorerait en rien la situation actuelle du beurre.

M. Hannam répondait au sénateur W. D. Euler, qui a présenté un bill au Sénat, visant à légaliser la fabrication et la vente de la margarine au Canada. "Cela ne serait pas pratique, dit M. Hannam, parce que nous n'avons pas au Canada les huiles végétales qui entrent dans la fabrication de la margarine, et de plus ces huiles sont très rares sur le marché mondial."

"Ce serait injuste à l'égard des producteurs de beurre qui se sont sacrifiés durant la dernière guerre en acceptant un prix très bas pour que le Canada puisse produire le fromage et autres produits laitiers destinés à nos alliés. Depuis la fin de la guerre, les producteurs de crème pourraient aisément procurer au marché canadien tout le beurre dont il a besoin s'ils n'en étaient empêchés de nouveau par des prix maintenus artificiellement bas de façon à diriger le lait vers le marché du fromage."



Coin des COOPÉRATEURS

Le sens d'une caisse populaire

Dans une conférence qu'il prononça le 15 février 1912, devant les délégués de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, M. Alphonse Desjardins expliqua clairement le véritable sens d'une Caisse populaire.

L'on sait que Desjardins fut le fondateur de la première caisse populaire canadienne, à Lévis en 1900. En organisant les coopératives d'épargne et de crédit, il n'eut pas d'autre but que de rendre service à ses compatriotes. Pour que ces cooperatives soient plus efficaces et plus pratiques, il les plaça dans le cadre paroissial.

"La Caisse populaire, dit M. Desjardins, est une organisation purement paroissiale, elle nait, elle grandit, elle se développe et prospère au milieu de la famille paroissiale. C'est son berceau naturel; elle est, en un mot, le prolongement de la paroisse".

C'est donc un des premiers points à comprendre quand on veut jeter les bases d'une caisse populaire.

L'épargne accumulée grâce aux économies des membres d'une même paroisse, doit ensuite profiter à ces mêmes membres. La Caisse populaire, c'est la banque des moins fortunés, de ceux que la haute finance parfois dédaigne. D'autre part, quand nous affirmons que la Caisse populaire est une banque, entendons-nous bien. Elle est mieux qu'une banque. "N'est pas membre qui veut de la Caisse populaire, affirme Desjardins. Il ne suffit pas de lui offrir des piastres pour obtenir son entrée dans ses rangs. Non, il faut posséder notoirement un capital bien plus précieux mais que le plus humble travailleur, qu'il soit cultivateur ou ouvrier, peut avoir en abondance: l'honnêteté, l'intégrité, c'est-à-dire être un excellent citoyen et un bon chrétien. Oeuvre paroissiale par excellence, elle ne fait pas de distinction de sexe ou d'âge. Tout le monde de la paroisse fait partie de la paroisse, donc peut faire partie de la Caisse pourvu qu'il offre les qualités morales que je viens de mentionner".

Desjardins visait un but tout à fait social lorsqu'il lança son mouvement en faveur de la Caisse populaire. L'épargne était méconnue et le gaspillage, sous toutes ses formes, épuisait le budget familial. Il fallait donc mettre en évidence la nécessité d'économiser. Le père de famille, la mère de famille, s'entraîneront à l'économie et cela se fera par la coopération d'épargne. Mais l'argent économisé ne devra pas être immobilisé ou gelé. Loin de là, car M. Desjardins veut que cet argent serve pour le plus grand bien économique de la paroisse en devenant une source de crédit pour les plus nécessiteux.

Mais il ne faut pas que cet argent soit administré à tort et à travers. "Le but de la Caisse, précise M. Desjardins, est de provoquer et de stimuler l'esprit d'épargne d'un côté, de l'autre, d'aider ses membres par des prêts judicieux dont l'emploi, préalablement communiqué à qui de droit, est de nature à aider et à améliorer la situation de l'emprunteur, car la société ne saurait encourager, même indirectement, toutes dépenses inutiles ou toutes tentatives trop hazardeuses à raison de l'inexpérience de celui qui solliciterait un tel prêt".

Les administrateurs d'une Caisse populaire doivent posséder un véritable esprit social. Ils ne sont pas simplement les administrateurs de sommes d'argent, mais ils sont aussi et surtout des apôtres sociaux. Continuateurs de l'oeuvre de M. Alphonse Desjardins, il faut qu'ils accomplissent leur oeuvre avec le même enthousiasme et avec le même amour.

Gustave SAUVE, o.m.i.

On demande des vaches

M. Théodore Roy, de Falher, voudrait acheter quelques bonnes vaches à lait immédiatement. Prière aux intéressés de s'adresser directement à lui.

Découverte d'huile qui soulève un vif intérêt en Alberta

De grosses compagnies pétrolières cherchent à obtenir des concessions dans la région d'Edmonton, en Alberta, depuis le jaillissement du puits Leduc no 1 de l'Imperial Oil Limited, 15 milles au sud d'Edmonton, rapportent les autorités provinciales.

L'on n'a pas dévoilé les noms de ces compagnies, mais l'on souligne le vif intérêt manifesté pour la région au sud-est de Leduc, ainsi que vers le nord-ouest. Même si le terrain disponible encore pour exploration s'étend à une distance considérable de Leduc, les compagnies sont impressionnées par les possibilités du champ pétrolifère que l'on est en train de découvrir.

Nouvelle variété de tomate

Québec. — Les producteurs de tomates pourront désormais se procurer une nouvelle variété de tomate désignée sous le nom de "Québec 5". Cette nouvelle variété a été créée par M. J.-O. Vandal, agronome au ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

La création de la tomate "Québec 5" est le résultat de croisements, de sélection de plants et de multiplication de la semence qui durent depuis 5 ans. C'est une variété très précoce, la plus hâtive qui ait encore été cultivée à la ferme-école provinciale. Elle donne un fruit de belle apparence, de forme globulaire, à peau lisse, d'un beau rouge vif. L'attaché du pédoncule très peu accentuée élimine l'inconvénient d'un couronnement de fruit trop prononcé. On estime, de plus, qu'aucune autre variété encore essayée ne produit par plant autant de fruits se classant no 1. La tomate "Québec 5" étant hâtive se recommande dans les régions du nord.

Douzième rapport annuel de la Caisse populaire Sainte-Famille, Calgary

BILAN AU 31 DECEMBRE 1946

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$47,370.48	Capital social	$31,029.12
Ameublement	115.54	Epargne	48,358.19
Débentures	22,520.29	Fonds de réserve	2,049.17
En caisse	13,529.06	Surplus	2,092.58
TOTAL	$83,529.06	TOTAL	$83,529.06

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BENEFICES		DEPENSES	
Intérêt reçu	$3,628.22	Int. payé sur épargne	$ 852.25
Profits sur débentures vendues	124.58	Salaire du gérant	658.32
Taxe d'entrée	126.60	Diverses dépenses	51.83
		Porté au fonds de réserve	564.62
		Surplus	1,752.08
Bénéfices bruts de l'année	$3,879.40		$3,879.40

COMPTE DE SURPLUS

Balance 31 déc. 1945	$1,325.76	Dividende pour l'année 1945	$ 985.26
Profits nets	1,752.08	Balance déc. 31 1946	2,092.58
	$3,077.84		$3,077.84

FONDS DE RESERVE

Balance au 31 décembre 1945	$1,484.55
Réserve sur les profits de l'année 1946	564.62
Total du fonds de réserve	$2,049.17

Nous avons maintenant 227 sociétaires, 79 déposants et 39 emprunteurs. Cette année, comme par le passé, nous avons donné un dividende de quatre et quatre cinquièmes p.c. (4.80%) sur le capital et deux p.c. (2%) sur l'épargne. L'intérêt chargé aux emprunteurs est de 5% sur garantie hypothécaire et 6% sur billet promissoire.

P. LAURENDEAU, gérant

Vient de paraître

Charpente et menuiserie

UN MANUEL TECHNIQUE

"Charpente et Menuiserie" est un travail très bien présenté et élégamment illustré. Les premiers chapitres expliquent la formation des bois, leurs usages, leur poids spécifique, leur traitement. Puis viennent une description des outils, la façon de s'en servir. Les chapitres suivants indiquent comment faire les assemblages, préparer les formes et couler les fondations, ériger les pans de bois, faire planchers, divisions et cloisons, ouvertures, toitures, escaliers, ameublement permanent, menuiserie extérieure, etc., etc.

Plusieurs tables et barêmes indiquent la résistance des matériaux, des portées de poutres et fermes, le calcul des marches d'escaliers, le toisage des bardeaux et lambris, etc. Enfin, les principes de l'utilisation rationnelle de l'équerre sont donnés dans ce manuel essentiellement pratique.

"Charpente et Menuiserie", par Ludger Robitaille, B.A.A., Architecte, et Louis-A. Belisle, A.C.B.A., professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec. En vente chez Belisle, Editeur, 2 et 4 rue Saint-Jacques, Québec. 323 pages. Prix: $3.00 (par la poste $3.10).

L'oubli après la gloire

Nuremberg. — Le Conseil de régie allié a décidé de rayer les noms des anciens chefs de Hitler de tous les écrits et de bannir leurs faits et gestes des esprits, pour qu'ils deviennent jamais sujets de nouvelles légendes allemandes.

Cette décision, transmise aux officiers de la prison de Nuremberg, veut qu'on ne divulgue jamais ce qu'ont fait ou dit les anciens lieutenants de Hitler.

La Survivance des Jeunes

Nos Saints Martyrs Canadiens

Saint Jean de Brébeuf

Le 16 mars 1649, il est fait prisonnier par les Iroquois à la prise du village de Saint-Louis, sur les bords de la baie Georgienne. Ses bourreaux l'amenèrent à quelques milles de là, à St-Ignace. Le soir même, il est mis à la torture. Debout, les deux mains serrant le poteau, il supporte sans broncher le plus affreux martyre. On lui enfonce des alènes dans l'avant-bras jusqu'au coude. On lui fend la bouche, on lui scie le nez, on lui scalpe la tête. Les sauvages taillent, sur son corps, frémissant, des bandes de chair, qu'ils mangent avec appétit. L'eau bouillante cuit le crâne du pauvre martyre, les haches chauffées à blanc lui grillent la poitrine, le dos et les épaules. Notre héros "souffre comme un rocher, insensible au feu et aux flammes et ne poussant pas un cri. Il demeure dans un si profond silence que ses bourreaux en sont étonnés." Incapables de dompter son courage, les Iroquois lui fendent la tête et se partagent son coeur. Ils espèrent ainsi participer à la force de ce "Lion des missions canadiennes".

Une mort si courageuse couronnait une vie héroïque. A peine arrivé au Canada, le P. Jean de Brébeuf veut pénétrer chez les sauvages. Les sorciers hurons, ministres du démon, lui barrent la route de leur pays. Le Père brise leur résistance et s'élance vers le pays des Grands Lacs. Les difficultés le harcèlent. La mort menace parfois: "Quelle consolation, s'écrie-t-il, de se voir par les chemins abandonné par les sauvages, languir de maladie ou mourir de faim dans les bois! . . ."

Dieu le comble de consolation intérieures, il lui montre des visions symboliques qui lui redonnent le courage: un jour, au-dessus du pays huron, il aperçoit une large croix, présage de son martyre, que le saint salue avec transport. Peu de temps après il meurt pour le nom de Jésus et pour le salut des âmes.

Saint Gabriel Lalemant

Il était, affirme Marie de l'Incarnation, "l'homme le plus faible et le plus délicat qu'on eût pu voir". . . et c'est ce qui rend la générosité de son âme plus admirable. Ce missionnaire au corps si grêle endura un supplice plus long et plus rigoureux même que celui de son robuste compagnon, saint Jean de Brébeuf. Par une cruauté savante, les Iroquois le forcèrent à contempler les souffrances du Père de Brébeuf; il frémit un moment et sa nature se révolta. Mais la domptant bien vite, il s'écria: "Mon Père, voilà que nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes." Puis il se jeta aux pieds du héros dont il baisa les plaies sanglantes avec respect: le martyr qui entrait dans l'arène se réconfortait auprès du martyr qui allait en sortir. . . Quelques Iroquois l'entraînèrent brutalement; on mit le feu aux écorces dont il était couvert; on le baptisa ironiquement d'eau bouillante; on brûla tous ses membres à l'aide de tisons ardents. Ces atroces souffrances durèrent dix-sept heures. On le voyait s'élever au-dessus de la douleur et offrir à Dieu ses souffrances. Les yeux au ciel, il semblait dans le ravissement. Les bourreaux, lassés avant leur victime, l'achevèrent d'un coup de hache.

Saint Isaac Jogues

Sa prière préférée: "Seigneur, je ne vous demande qu'une chose: souffrir". Chaque petite occasion de souffrir était accueillie avec joie; aussi il fut capable de gravir un dur calvaire. Arrivé au Canada en 1636, il est nommé pour le pays des Hurons. En 1642, il est fait prisonnier des Iroquois et voué aux plus atroces supplices: ongles arrachés, index mâchés, corps meurtri de coups de bâton et de massue. On enfonce des poinçons dans sa chair endolorie, qu'on recouvre de cendres brûlantes. Il est l'esclave de la tribu; il suit les hommes à leur chasse, portant sacs, viande et bois. Toujours il prie et convertit dans sa captivité 70 personnes.

En 1643, il est délivré par les Hollandais; à Noël il débarque en France. La reine régente, Anne d'Autriche, veut le voir et l'entendre. Les larmes aux yeux, elle baise les mains mutilées de l'apôtre, disant aux dames de la cour: "On fait tous les jours des romans qui ne sont que des mensonges. En voici un qui est une vérité, et où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus admirable." On obtint pour lui du pape Urbain VIII la permission de dire la messe, malgré l'ablation des doigts consacrés: "Il serait indigne, dit-il, de refuser à un martyr de Jésus-Christ, de boire le sang de Jésus-Christ. . ."

En 1644, il est de retour à Québec. Il est attaché à la mission naissante de Ville-Marie. En 1646, il est désigné comme parlementaire auprès des Iroquois. "Je n'en vais, dit-il, mais je ne reviendrai pas". La hache d'un sauvage lui procura la couronne tant désirée. Il meurt sur la croix comme il avait vécu.

Saint Charles Garnier

Jeune collégien, il est zélé congréganiste de la sainte Vierge; il verse dans le tronc des pauvres tout l'argent de sa semaine, pendant que ses camarades, eux, le dépensent au cabaret. Une autre fois, il achète un mauvais roman qu'il brûlera, afin de préserver une âme. Plus tard, il "porte ses malades sur ses épaules pendant une heure ou deux, quand il le faut, afin de gagner leur coeur et de les convertir." Sa charité est populaire; les sauvages se prennent vite d'affection pour lui. On l'appelle dans toutes les cabanes du beau nom d'"ange". Il émane de sa vertu un parfum qui porte au bien, qui purifie le coeur, qui élève les âmes. "Son visage, ses yeux, son rire même et tous les gestes de son corps ne prêchaient que la sainteté. . . J'en sais qui se sont convertis à Dieu, aux seuls regards de son visage. . ." Doux apanage d'une pureté immaculée! Comment avait-il réussi à garder son coeur pur? Il couchait sur la dure, portait un cilice et se donnait à la discipline. . . Il aimait la sainte Eucharistie: "La source de toute douceur, écrit-il, le soutien de nos coeurs, c'est Jésus au saint Sacrement." Il aimait la sainte Vierge. Il donne le nom de Marie à la première enfant qu'il baptise; il lui confie toutes ses entreprises; il célèbre toutes ses fêtes. Il meurt martyr le 7 décembre 1649. Son âme, parée de la blancheur du lys et de l'éclat du sang, monte au ciel célébrer les louanges de la sainte Vierge, en sa belle fête de l'Immaculée-Conception.

Saint Antoine Daniel

Jeune garçon, il rêve de missions, où les âmes en perdition l'appellent. Novice jésuite, il sent grandir son désir apostolique: c'est au Canada qu'il veut aller et il se met à l'étude de la langue huronne. Il arrive à Québec avec Champlain en 1633. Auprès des collégiens hurons, il se dévoue d'abord, cultivant leur intelligence frustre, trempant leur caractère, profitant des moindres occasions pour élever leur coeur vers Dieu. En eux, il essaie de reproduire les traits de l'adolescent idéal, Jésus de Nazareth. Missionnaire actif, le saint se dépense pendant plus de dix ans parmi les sauvages. La pensée de Jésus-Christ, habitant ou désirant habiter dans les âmes, le soutient dans ses travaux. Le 4 juillet 1648, il achevait de célébrer la messe, quand le cri "Aux armes!" retentit à Saint-Joseph, bourgade d'environ 400 familles. Les fidèles, encore réunis à la chapelle, récitaient les prières du matin. L'alarme est générale: les uns fuient épouvantés, les autres marchent hardiment au combat. Mais l'élite des guerriers est à la chasse. Pendant que les Iroquois pénètrent dans les palissades, le missionnaire parcourt les cabanes où se sont réfugiés les vieillards, les femmes et les enfants pour y recevoir, les uns une absolution générale, les autres, le baptême par immersion. Ses paroles, pleines de tendre fermeté, les encouragent et les préparent à la mort. Puis, pour couvrir la fuite de ses enfants, il sort de la chapelle au devant des ennemis, en habits sacerdotaux. A cette apparition, stupeur générale des assaillants: ils déchargent sur lui leurs mousquets et s'abattent sur le cadavre et le déchirent. La chapelle en flammes reçoit les restes de l'apôtre qui, pour l'amour de son troupeau, a accepté la mort.

Saint Noël Chabanel

Entré jeune au service du Seigneur, il éprouve un grand attrait pour les missions du Canada. En 1643, il va chez les Hurons; il éprouve beaucoup de difficultés à apprendre leur langue: quelle humiliation pour ce brillant professeur des collèges de France! Il ne se décourage pas; il offre ses impuissances pour le salut des âmes. Il avait exprimé le désir de mourir "martyr dans l'ombre", c'est-à-dire dans l'accomplissement des humbles travaux qu'on lui confierait. Le bon Dieu l'exauça pleinement. Il mourut sans témoin, assommé par un Huron apostat en haine de la religion chrétienne. Pour effacer toute trace de ce martyre caché et ravir à la vénération les reliques du saint, le bourreau jeta le corps dans une rivière. Comme il l'avait souhaité, notre saint fut frappé dans l'ombre.

Saint René Goupil

Donné au service des Jésuites, chirurgien, mis à mort par les Iroquois, déclaré Bienheureux comme martyr, le 21 juin 1925, et canonisé le 29 juin 1930. Reçu en France comme novice coadjuteur de la Compagnie de Jésus, il vint au Canada. Sa vertu souriante et dévouée laissa une impression durable; il était humble et Dieu le choisit pour être le premier martyr du Canada. Il accompagnait le Père Jogues chez les Hurons, quand il fut fait avec lui prisonnier des Iroquois. On le traite durement comme un chien: les humiliations font sa joie, jamais son sourire ne le quitte. Au moment où il s'y attend le moins, il cueille la palme du martyre. Un jour, René s'approche d'un bambin et lui fait faire le signe de la croix. Le soir, sur l'ordre d'un idolâtre, témoin de ce geste, il tombe sous la hache. Le P. Jogues, épargné comme par miracle, transporte son saint corps et l'enterre respectueusement. "Je baisai avec respect ces saintes reliques, raconte-t-il, comme d'un martyr de Jésus-Christ. Je lui donne ce titre parce qu'il fut tué en haine de la prière et du signe de la croix."

Saint Jean de la Lande

Donné au service des Jésuites, martyrisé avec le P. Jogues, béatifié le 21 juin 1925, canonisé le 29 juin 1930. Il avait un coeur d'apôtre. Pour travailler à la conversion des sauvages, il s'engagea à servir humblement les missionnaires dans leurs courses et leurs travaux, simplement par amour des âmes et de Jésus-Christ. Lui-même affirme, le jour de son départ, que le seul désir de servir Dieu le porte en des pays où il s'attend à trouver la mort. Rien ne l'effraie, ni les périls de la navigation, ni les dangers du chemin, ni même les terribles supplices qui l'attendent s'il tombe aux mains des Iroquois. Il accompagnait le P. Jogues qui se rendait chez les Agniers. Les voyageurs venaient de traverser le lac Saint-Sacrement (aujourd'hui lac George), ainsi nommé par le P. Jogues, quand ils sont surpris et arrêtés par un parti d'Iroquois. Comme son saint compagnon, Jean de la Lande meurt d'un coup de hache. Le martyr ne pouvait faire davantage, selon la parole du Maître: "Il n'y a pas de plus belle marque d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime".

LA CHEMINEE

Un soir de grand hiver. La neige emplit la nuit
Et sa lourde blancheur rend l'ombre plus étrange.
Il neige dans la cour, il neige sur la grange,
Et sur l'étable, et dans la mare et sur le puits.

Tout ce que la maison peut découvrir du monde,
Les champs des siens et ceux des autres, les hameaux
Et les bourgs éloignés qu'on voit lorsqu'il fait beau,
Tout appartient ce soir à la neige profonde.

On dirait qu'elle tombe ainsi depuis des ans,
Et qu'elle tombera durant toute la vie;
Il semble qu'à jamais la terre est endormie
Et qu'on ne reverra jamais plus le printemps.

Mais, pendant que la neige innombrable accumule
Du froid et du silence autour de la maison,
Et que ses flocons fous meurent dans les tisons,
eL feu, paisible et fort, au coeur de l'âtre brûle;

Le divin, source de joie et de clarté,
Fils du soleil qui dort dans les arbres antiques,
Rayonne, et sa lueur joyeuse et prophétique
Annonce la splendeur prochaine de l'été.

Sentant un lumineux bien-être l'envahir,
Et soudain, du réduit obscur dont il est l'hôte,
Un grillon se réveille et chante au souvenir
Du chaud parfum des prés quand les herbes sont hautes.

Louis MERCIER

QUESTIONNAIRE

—Qu'est-ce qu'un antre?

Un "antre" est une excavation naturelle, qui peut servir d'abri aux hommes et aux animaux. Se dit surtout en parlant des bêtes féroces. Ce mot s'applique aussi aux lieux où l'on court un danger. Les synonymes d'antre sont: "caverne", cavité souterraine assez spacieuse et ayant une ouverture sur l'extérieur; "grotte", caverne pittoresque que vont visiter les curieux; "tanière", caverne habitée par une bête sauvage.

* * *

—Tous les chiens aboient-ils?

—L'aboiement est le cri du chien. C'est aussi le cri de quelques autres animaux, de l'élan, de l'antilope. Au figuré, on entend par aboiement ces cris importuns et poursuites réitérées et fatigantes.

"L'aboiement" n'existe que chez les chiens domestiques; les chiens sauvages n'aboient que s'ils ont appris au milieu de leurs congénères domestiques. Ces derniers abandonnent cette habitude s'ils perdent le contact avec l'homme.

* * *

—Que signifie l'expression italienne "Chi lo sa",?

La locution italienne "Chi lo sa', assez fréquemment employée en français signifie: 'Qui le sait?"

Grades 3 à 6

1.—Ecris les noms des Saints Martyrs Canadiens.
2.—Connaissait-ils les sauvages? Pourquoi sont-ils allés chez eux?
3.—Comment les bourreaux se sont-ils moqués du baptême?
4.—Pourquoi devons-nous prier nos Sts Martyrs?
5.—Pouvons-nous les imiter chaque jour? Des faits.

Grades 7 à 9

Quelle est la vertu particulière à chacun des Martyrs?

Auquel des Saints Martyrs demandons-nous: la force dans la foi, la force pour mépriser le respect humain et vivre en catholiques sincères? une grandeur de générosité pour bien accomplir notre devoir d'état? l'amour de la souffrance et du sacrifice? une grande pureté? un grand amour pour Marie? l'amour des âmes jusqu'à l'oubli de soi? la dévotion au signe de la croix? une profonde humilité?

Grades 10 à 12

"Les saints sont les plus grands bienfaiteurs de l'humanité". Commentez en référant à nos Saints Martyrs. Quels bienfaits, passés, présents et futurs, leur devons-nous?

Histoire de la littérature française

Quel est le plus profond des écrivains français?
—Racine.
Le plus noir?
—Corneille.
Le plus coulant?
—La Fontaine.
Le plus joueur?
—Descartes.
Le plus tempérant?
—Boileau.
Le plus avisé?
—Le Sage.
Le plus champêtre?
—La Bruyère.
Le plus forestier?
—Labiche.
Le mieux loti?
—Pierre Loti.
Le plus rusé?
—Jules Renard.

Pour rire



Naïveté

—Dis Lucette, que firent Marie et Joseph durant les trois jours que Jésus fut perdu?
—Ils prièrent saint Antoine.

* * *

Leçon de morale

—Enfants, dit l'institutrice, soyez diligents et persévérants et vous réussirez. Prenons le cas de Georges Washington, vous rappelez-vous la grosse difficulté qu'il a eue à surmonter?
—Oui, Madame, il ne pouvait pas dire un mensonge. . .

* * *

Cours de géographie

Le professeur. — Elève Simon, qu'entendez-vous par fleuves?
Simon. — Les fleuves, M'sieur, ce sont des privilégiés, ils peuvent suivre leur cours sans sortir de leur lit.

* * *

Fort en musique

L'institutrice à l'élève. — Pierre! voulez-vous nous nommer deux instruments à corde?
Pierre réfléchit avec intensité. — Le fer à repasser, et le "toaster".

* * *

La pipe et le cigare

Un poseur qui veut jouer au bohème, raille un jeune peintre qu'il voit en train de fumer un magnifique cigare.
—Peuh! lui dit-il, vous avez des goûts bourgeois; vous grillez un cigare; moi je me contente d'un brûle-gueule.
Le peintre froidement: "Chacun brûle ce qu'il a".

* * *

Concision

Le directeur d'un journal fit un jour remarquer à l'un de ses nouvellistes qu'il employait trop de mots pour raconter un accident ou un événement quelconque. Quelque temps après le nouvelliste devait relater les derniers jours du maire d'une localité voisine. Il le fit ainsi:
—Le regretté maire prit son chapeau, sa canne, la rue, le tramway, un courant d'air, une penumonie et le chemin du cimetière.

Quelques définitions drôlatiques

Chaudron. — Vase ainsi appelé parce qu'il est chaud et rond.
Fenêtre. — Ouverture ainsi dénommée parce qu'elle fait naître le jour.
Pantalon. — Vêtement qui pend jusqu'au talon.
Suicide. — Meurtre d'un habitant de la Suisse.
Ronflement. — Musique de chambre.
Guillotine. — Système diviseur.
Caissier. — Homme volant.
Vaccin. — Assurance contre la grêle.
Bourreau. — Tireur qui manque jamais son cou.
Planche. — Pièce de bois que l'on fait en nageant.
Mémoire. — Caisse d'épargne de l'esprit et de l'expérience.
Addition. — La fin de la faim.

Le cinéma et l'amour conjugal

Comment se peut-il que le spectateur moyen, qui s'indignerait si tel film bafouait l'amour maternel ou filial, soit presque de connivence avec le cinéaste quand il n'est plus question que de l'amour conjugal — ce parent pauvre des affections domestiques? Je le redis une fois de plus, le catholique moyen n'en est pas encore à réaliser la primauté de l'amour conjugal, et que tout ce qui le minimise ou l'insulte, attente indirectement à l'amour divin dont l'amour conjugal est beaucoup plus que l'image, puisqu'il en est le symbole efficient, le signe sacramentel. Et tout justement, l'épiscopat allemand a pris soin de rappeler que, pour les chrétiens, c'est dans cette similitude que le mariage chrétien trouve son éminente dignité, comme aussi la raison profonde de son indissolubilité.

Paul Sialac
(La France catholique)

Nécessité de la pénitence et de l'apostolat

(suite de la page 1)

notre amour pour Lui de la même manière que notre amour pour toute autre personne, c'est-à-dire en le servant. Servir signifie non pas seulement dire ses prières et observer les commandements, mais aussi travailler activement à Le faire connaître des autres et défendre l'Eglise qu'Il a établie pour perpétuer sa mission dans ce monde.

Le faire connaître des autres n'est pas une tâche facile, pas même pour ceux qui ont été entraînés spécialement à cette fin, à cause d'une part de l'apathie qui prévaut et, d'autre part, de l'exemple peu édifiant d'un grand nombre qui devraient savoir mieux. L'Eglise catholique compte des fidèles de toute sorte, fait qui est plutôt difficile à comprendre pour ceux qui sont en dehors de son troupeau, lorsqu'on leur dit qu'elle est la véritable Eglise. Elle n'est que trop consciente des faiblesses de ces fidèles et elle déplore les pertes occasionnées par leurs mauvais exemples. Elle sait quel obstacle ils sont pour la conversion des autres. Mais elle ne les rejettera point dans le seul but de gagner le respect des autres ou la faveur du monde. Elle prie pour eux et elle espère qu'ils entendront au moins la voix de la conscience à temps pour faire pénitence et être sauvés.

Le temps du Carême offre à chacun une occasion propice pour s'examiner et se corriger. C'est un temps de sacrifice, où l'on s'inspire du sacrifice du Christ pour nous, où l'on s'humilie à la pensée que tous les sacrifices de l'univers ne sont rien, comparés au sien. Il est mort sur la croix pour sauver l'humanité; mais plusieurs de nous, par leurs mauvais exemples, empêchent son sacrifice de produire les fruits désirés. Il a établi l'Eglise pour continuer sa mission dans le monde; mais malgré toutes nos convictions contraires, bien peu parmi nous travaillent à le faire connaître chaque année. Il a institué les sacrements pour nous permettre de vivre tout le temps dans une plus étroite union avec Lui; mais plusieurs les reçoivent sans grand désir de s'amender, donnant ainsi à leurs amis non-catholiques l'impression qu'ils sont plus libres de commettre le péché à cause du pardon qu'ils sont capables d'obtenir par la confession.

Nos catholiques semblent incapables de comprendre le devoir de l'Eglise envers ceux avec lesquels ils travaillent et vivent chaque jour, ainsi que ce fait capital que les laïcs sont les premiers missionnaires au sein de la masse du peuple. Il n'y a aucun doute que bien des âmes seront surprises au dernier jour du grand nombre de ceux qui auront été sauvés par leur bon exemple, pendant que d'autres regretteront leurs mauvais exemples à la vue de ceux dont ils seront responsables de la ruine.

On est saisi de crainte en pensant que le progrès de l'Eglise est empêché par le mauvais exemple de ses propres enfants; et on est aussi, en quelque sorte, découragé en réfléchissant que, pour une si grande cause, avec des moyens plus grands que ceux offerts par la science, nos meilleurs efforts sont généralement faibles et pusillanimes, si on les compare aux activités de ceux qui ne possèdent pas la vérité et qui ne font que tâtonner dans les ténèbres. La loyauté demande plus qu'une obéissance passive.

Soyons loyaux envers le Christ, non seulement à cause de ses mérites infinis, mais aussi parce que de Lui dépend notre bonheur présent et futur; loyaux à son Eglise, parce que c'est à Elle qu'Il a laissé tous les moyens requis pour notre instruction et notre sanctification; loyaux à nos principes et nos promesses parce que sur eux repose entièrement la confiance de notre entourage; loyaux à nos devoirs d'état, car d'eux dépendent le bonheur de la famille, le bien-être des élèves à l'école, et la valeur de tous les services que nous sommes supposés nous rendre les uns aux autres. Pour être efficace, une telle loyauté demande plus que de la bonté naturelle; mais la grâce divine ne nous fera jamais défaut, si nous la demandons avec humilité et confiance, particulièrement si nous la demandons par l'intercession de notre Mère Immaculée. J'ose croire que cette loyauté se retrouvera chez nos jeunes soit à l'école, soit dans les divers emplois qu'ils remplissent, aussi bien que chez notre population adulte.

Priant Dieu de vous bénir, je demeure

Sincèrement vôtre dans le Christ,

+J. H. MacDonald

archevêque d'Edmonton.

Bonheur d'Occasion édité à New-York

New-York. — La **"Litterary Guild of America Inc."** a choisi son livre du mois de mai, **"The Tin Flute"**, un roman de Gabrielle Roy, qui sera publié par la firme new-yorkaise **Reynald and Hitchcock**, le 21 avril prochain. Mlle Roy, native de St-Boniface, Manitoba, et domiciliée à Montréal depuis 1939, a écrit son volume en français, sous le titre de "Bonheur d'Occasion". Cette oeuvre avait mérité le prix du gouverneur général en 1945.

Le choix par la "Litterary Guild" signifie ordinairement que le voulume se vendra à plus de 500,000 exemplaires.

Mlle Roy est la plus jeune d'une famille de huit enfants. Après ses études à Saint-Boniface, elle s'est rendue à Londres. Elle écrit depuis l'âge de 12 ans. Après avoir écrit quelques nouvelles, où elle a obtenu des succès, elle a décidé de se consacrer à la carrière d'écrivain.

Elle a voyagé en Europe et a demeuré en France. Son retour à Montréal date de 1939. Elle a écrit pour les journaux de langue française et ceux de langue anglaise. Elle a fait des études, pour le compte du gouvernement fédéral, sur les différentes groupes ethniques. Durant ce temps, elle travaillait à son volume.

Pour mettre à profit les expériences nazies

Londres. — Les résultats des expériences pratiquées par les nazis sur les détenus des camps de concentration pourraient être d'une grande valeur pour la science médicale, surtout dans les domaines du typhus et de la malaria, a déclaré le Dr Kenneth Mellanby, entomologiste britannique réputé qui a récemment visité l'Allemagne.

Le cardinal von Preysing aux Etats-Unis

New-York. — Son Eminence le cardinal Von Preysing, évêque de Berlin, est arrivé aux Etats-Unis par avion. Il séjournera un mois au pays, l'invité de l'Eglise catholique des Etats-Unis. Le prélat allemand, un ennemi d'Hitler, vient remercier le peuple américain pour les secours envoyés à l'Allemagne.

Eloge de l'accord canado-américain

New-York. — Le "Times" de New-York dit dans un éditorial que l'accord entre le Canada et les Etats-Unis, qui maintient la coopération du temps de guerre entre les forces armées des deux pays, a dans un sens "plus de force et de portée que toute alliance militaire".

"Il a une plus grande portée parce que, contrairement aux alliances militaires, il abolit pratiquement tout secret entre les forces armées intéressées, prévoit l'échange mutuel de toute expérience et de tout renseignement, encourage la standardisation des armes et de la formation militaires, permet l'emploi mutuel et réciproque des bases militaires, navales et aériennes, et assure la collaboration dans l'invention de nouveau matériel et de nouvelles armes".

Le journal ajoute que l'accord a "aussi plus de force parce qu'il ne repose pas sur une simple urgence temporaire, mais sur des convictions et des intérêts mutuels, aussi bien que sur des facteurs géographiques nouveaux et des forces nouvelles dans le monde".

Congrès de la Presse catholique

A Valleyfield, le 18 mai prochain, se tiendra un Congrès de la Presse catholique.

Un comité de citoyens de cette ville vient d'être formé qui s'occupera de l'organisation de ce congrès.

Il s'agit de mettre en lumière l'importance et la nécessité, non seulement des bons journaux et des bons livres, mais particulièrement des journaux catholiques dont le but précis est la diffusion des principes de la morale catholique.

Ce congrès comportera toute une série de manifestations populaires, et déjà promet d'être un succès.

Alliance . . .

(suite de la page 1)

mondial militaire. Il vient de conclure avec les Etats-Unis un accord de défense conjointe qui va beaucoup plus loin qu'une simple alliance. C'est une véritable union des forces militaires des deux pays.

Les pays gardent secrets leurs développements militaires, même lorsqu'ils sont liés par un pacte, alors que le Canada et les Etats-Unis ont convenu de se communiquer réciproquement leurs découvertes militaires et d'échanger des observateurs ainsi que des officiers afin de se familiariser avec les méthodes et les armes du pays voisin. Il fut aussi convenu que l'on viserait à standardiser les armes dans la mesure du possible.

Depuis longtemps les observateurs militaires signalaient que le Canada pourrait devenir le champ de bataille de la prochaine guerre mondiale à cause de sa situation géographique. L'Union que viennent de former le Canada et les Etats-Unis, semble un corrollaire logique d'une telle prévision.

Cette coopération militaire étroite entre les deux grands pays nord-américains a suscité une foule de commentaires. En Angleterre, on estime que cette alliance est conforme à la charte des Nations unies, mais on fait remarquer en même temps que les autorités britanniques, n'ont pas été consultées pour la préparation de l'alliance.

Aux Etats-Unis, les journaux ont commenté très favorablement l'alliance en soulignant l'étendue exceptionnelle de la coopération entre les deux pays.

Le Daily News de New-York souligne que si les deux pays sont séparés politiquement, ils sont liés par la géographie et des intérêts communs. Il va même jusqu'à dire qu'avec la volonté de Dieu, les deux pays ne resteront peut-être pas indéfiniment séparés politiquement.

Il est intéressant de noter cette déduction du journal qui a la plus grande circulation en Amérique. A travers l'histoire il y eut souvent des mouvenments d'idées en faveur d'une union politique entre le Canada et les Etats-Unis. Il est possible qu'à la suite de la nouvelle alliance cette idée soit de nouveau répandue, mais elle se heurtera à une très grande résistance, principalement de la part des Canadiens français qui refusent la fusion des deux pays parce qu'ils voient là un danger d'être perdus dans un gigantesque pays où ils représenteraient à peine un quarantième de la population. Ils sont déjà en minorité au Canada, mais ils ont infiniment plus d'influence pour maintenir leur culture catholique et française qu'ils n'en auraient au milieu d'une population de 130,000,000.

Lake-Success. — La commission des droits humains des Nations-Unies a décidé, par un vote de 7 contre 4, d'établir un comité de 12 membres qui définira la liberté de l'information et la liberté de la presse. On voté contre le projet: la Russie, l'Australie, la Chine et la Yougoslavie.

La revision des sièges électoraux sera vivement discutée aux Communes

Le premier ministre lui-même, le très hon. M. King, a déposé à la Chambre des Communes le projet de loi sur la redistribution des sièges électoraux, connu sous le nom de bill 18.

Le problème de la redistribution des sièges électoraux doit être discuté au parlement à tous les dix ans, après le recensement national. Le bill actuel aurait dû normalement être soumis au parlement dès 1941, mais le gouvernement en a retardé la présentation sous prétexte que la guerre avait entraîné de trop grandes migrations de population. Il fut alors décidé de retarder la redistribution des sièges après la guerre et on a demandé au gouvernement anglais d'amender la Constitution canadienne à cette fin.

A cette époque, le projet a soulevé un vif débat aux Communes. Certains députés de la province de Québec ont vivement protesté parce qu'ils soutenaient que la province de Québec perdait ainsi une partie de sa représentation et de son influence à la Chambre des Communes.

De nombreuses protestations furent également adressées au gouvernement de la part d'organisations québecoises.

Néanmoins, le gouvernement demanda et obtint de Londres de suspendre les articles de la Constitution concernant la redistribution des sièges électoraux.

Les détails du bill 18 seront préparés par un comité parlementaire, mais il n'en déclanchera pas moins de vives discussions au parlement. Les partis s'accuseront mutuellement de vouloir s'en servir à leur propre avantage et plusieurs députés se plaindront du démembrement de leur comté.

La loi devra, en effet, déterminer les frontières de chaque comté. Certains députés prétendront alors qu'en enlevant un village de leur comté on brise l'équilibre politique et compromet leur élection. Cette situation provoque toujours du mécontentement et des critiques acerbes. Certains députés, membres du comité de la redistribution en 1933, affirment qu'ils ne veulent plus en faire partie.

Cette année, le bill sur la redistribution des sièges ira plus loin encore que ceux qui furent présentés dans le passé.

Le gouvernement accorde dix députés de plus à la Chambre des communes. La province de Québec en obtiendra huit; Ontario, un; la Colombie canadienne, deux; la Nouvelle-Ecosse, un. Deux provinces: le Manitoba et la Saskatchewan, perdront chacune un député.

Lorsque cette loi sera sanctionnée, le Canada possédera un nouveau mode de représentation des provinces au parlement fédéral.

Pour la première fois dans l'histoire, la province de Québec comptera plus de 65 députés à la Chambre des communes. D'après la Constitution canadienne, avant l'amendement, la province de Québec était assurée d'avoir toujours 65 députés et la représentation des autres provinces était fixée d'après leur population comparée à celle du Québec.

C'est précisément ce mode de distribution qui a déclanché de grands débats. Certaines provinces, notamment l'Ontario, ont un nombre de députés supérieur à celui qu'elles devraient avoir si la représentation était proportionnée à celle de la province de Québec comme le veut la Constitution.

Ainsi l'influence relative de la province de Québec aux Communes se trouvait amoindrie et c'est ce qui soulevait des protestations.

Il est probable que ce bill déclenchera l'un des plus grands débats de la session, et peut-être même le plus animé.

L'Alaska, zone vitale de défense

San-Francisco. — L'Alaska est "sans nul doute une zone vitale de défense" en Amérique; voilà ce qu'a déclaré le général Jacob Devers.

L'Alaska est non seulement importante en tant que base d'où on pourrait intercepter les projectiles lancés en direction des Etats-Unis, mais elle a aussi une valeur stratégique en tant que point de départ d'une contre-offensive, a dit le général.

L'ivrognerie a doublé en 1946

Oxford, Angleterre. — L'ivrognerie a, au cours de l'année 1946, doublé en Grande-Bretagne. C'est ce qu'on a déclaré devant un magistrat préposé à l'audition des demandes de permis de vente de boissons alcooliques pour les tavernes et les restaurants. On a révélé, au cours du témoignage, que la ville de Cambridge s'était classée première dans ce domaine et Oxford, en seconde place.

Feu rouge au derrière des piétons

Topeka. — Un projet de loi obligeant les piétons à porter un feu rouge dans leur dos le soir, a été présenté à la Chambre des représentants du Kansas. Les violateurs de la loi pourront être condamnés à une amende maximum de $100. Cette mesure est proposée pour réduire le nombre des accidents de la route.

Observatoire

(Suite de la page 1)

Comment on raisonne

Lorsque nous réclamons notre part de responsabilité dans l'administration du pays, on trouve toujours quelque excuse pour tenir les Canadiens français à l'écart. La loi de la représentation proportionnelle ne fonctionne plus. On invoque la compétence, comme si nous n'étions tous qu'une bande de badauds. On fait appel à la séniorité. . . quand cela peut servir la cause.

On n'était pas de la même opinion lorsqu'il s'agissait d'aller se faire tuer pour défendre la démocratie. . . impériale. Alors on exigeait que les Canadiens français versent leur proportion de sang et qu'ils y mettent toute la pinte. Alors les Canadiens français avaient toutes les qualités voulues pour faire de bons soldats, mais. . . non pour commander.

La paix revenue, on retourne à la vieille rengaine. Sur quatre millions de Canadiens français, M. King ne trouve pas un seul des nôtres qui soit capable d'être sous-ministre. Et sur 21 sous-ministres, on ne trouve pas un seul Canadien français. C'est tout de même un peu fort.

* * *

Importance de l'enjeu

Le problème que soulève cette situation est des plus graves pour l'avenir de notre groupe. Parlant à la radio, sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste, M. Pierre Vigeant faisait les commentaires suivants au poste CKAC de Montréal:

Il est bon de savoir aussi que les postes de sous-ministres sont d'une extrême importance, que leurs titulaires exercent une énorme influence dans l'administration du pays. "Les sous-ministres sont en quelque sorte les gérants des divers départements dont les ministres sont les chefs. Ce sont eux qui règlent tous les détails de l'administration, ce sont eux qui suggèrent ou recommandent au ministre la plupart des décisions importantes".

"De plus, les ministres passent, il est assez rare qu'un ministre conserve le même portefeuille pendant plus de cinq ou six ans, tandis que les sous-ministres restent et dirigent en pratique, pendant de longues années, la politique d'un département sous divers gouvernements."

Quand bien même les Canadiens français compteraient plusieurs ministres remarquables dans le cabinet, qu'ils enverraient à Ottawa toute une phalange de brillants députés, leur influence ne saurait être que bien limitée s'ils ne sont pas convenablement représentés dans le haut-fonctionnarisme. Et parmi les hauts fonctionnaires, ce sont les sous-ministres qui tiennent en main les principaux leviers de commande.

* * *

Au bas de l'échelle

Jamais depuis la Confédération l'élément français ne fut si mal représenté que depuis ces dernières années. Qu'on en juge en faisant la comparaison des statistiques de 1918 avec celles de 1945. On y verra la chute que nous avons faite depuis ces vingt-cinq ans. Notre population mériterait le tiers environ des positions, dont six sous-ministres. Or voici ce que nous avons actuellement:

	1918	1945
Salaires très élevés	50%	13.51%
Salaires de $6,000. et plus	25%	8.45%
Salaires de $4,000. et plus	19.08%	7.94%
Salaires de $3,000. et plus	15.47%	11.39%
Sous-ministres	3	0

* * *

Cela doit changer

La question de notre représentation au sein du service civil ne doit pas être jugée seulement comme une affaire de partisannerie politique. Des intérêts supérieurs sont menacés. Il y va de l'avenir de notre groupe, de notre influence sur l'orientation de la politique canadienne. En nous tenant à l'écart et au bas de l'échelle, ce n'est pas seulement l'élément français qu'on étouffe, mais encore l'élément catholique. Et à ce sujet, on peut bien se demander si la vraie responsable, en plus d'un cas, ne serait pas l'influence maçonnique de la bureaucratie fédérale. Il a été établi depuis longtemps, en effet, que la maçonnerie exerce une influence prépondérante dans les coulisses du gouvernement.

Cette situation ne saurait durer indéfiniment. M. King doit se rappeler que le tiers de la population canadienne est française, et que près de la moitié est catholique. S'il l'oublie, il est temps que les électeurs le lui rappellent.

P.-E. B.

BONNYVILLE

Les élections pour toutes nos organisations locales se succèdent rapidement. Ainsi nous avons vu Irvin Baril réélu à la présidence de la Chambre de Commerce, M. Josaphat Hamel réélu conseiller du village pour un nouveau terme, et M. Willie Paquette réélu, comme d'habitude depuis 24 ans, à la commission scolaire du village. Qui dira que nos gens ne sont pas conservateurs? A chacun nos meilleures félicitations.

* * *

Nous avons vu affluer un grand nombre de pêcheurs durant une semaine; c'était les pêcheurs du Lac Muriel. Un très grand nombre de permis a fait que la part de chacun était plus petite, mais le tout fait un total remarquable qui aidera puissamment aux affaires.

M. L.-Paul Bougie a accepté l'agence de l'Imperial Oil à Bonnyville. Avec toutes ses nombreuses occupations en voici qui ne chaumera pas. Bonne chance, l'ami.

* * *

La semaine dernière, M. Marchand "Bud" conduisait à l'autel une très gentille jeune Ukrainienne qui avait accepté notre foi depuis peu. Nos félicitations.

Cette semaine ce sera le tour de M. Lucien Fortin, fils d'Alfred Fortin, soldat de convoler avec une toute jeune demoiselle Balco, de notre paroisse. Bonne chance à celui-là aussi.

Nos visiteurs: Nous avons revu avec grand plaisir Mme J.-O. Binette, de Victoria, qui passa quelque temps ici en visite chez M. Alf. Muller.

M. Arthur Gourdine est de passage à Bonnyville en voyage d'affaires, et en visite en même temps chez M. Oscar Nobert.